

Université de Montréal

**S'approprier son chez-soi dans une résidence privée pour
aînés au Québec**
Le point de vue des résidents

par
Geneviève Goyer

Faculté de l'Aménagement

Mémoire présenté
en vue de l'obtention du grade de
Maîtrise ès sciences appliquées (M.Sc.A.) en Aménagement, option Aménagement

Août 2019

© Geneviève Goyer, 2019

Université de Montréal
Faculté de l'Aménagement

Ce mémoire intitulé

S'appropriation son chez-soi dans une résidence privée pour aînés au Québec

Le point de vue des résidents

Présenté par

Geneviève Goyer

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Tatjana Leblanc

Présidente-rapporteuse

Marie-Josèphe Vallée

Directrice de recherche

Virginie LaSalle

Membre du jury

Résumé

Dans notre société vieillissante, de plus en plus d'aînés quittent des maisons qu'ils habitent depuis des années pour s'installer dans des résidences spécialement conçues pour les personnes âgées. Selon les données de la Société canadienne d'hypothèques et logement, au Canada, à l'âge de 90 ans c'est plus de la moitié des personnes âgées qui ont fait ce changement. En conséquence, la construction de résidences privées pour aînés a augmenté de façon exponentielle. Dans ce contexte il apparaît pertinent de se demander comment les individus s'approprient leur chez-soi dans les résidences privées pour aînés au Québec et si l'aménagement de ces derniers soutient ou nuit à cette appropriation.

Deux concepts constituent les bases de cette recherche pour tenter de comprendre cette situation. Celui du chez-soi tel que défini par Serfaty-Garzon qui suggère le rapprochement entre la spatialité de la maison et l'identité personnelle de l'occupant, et celui de l'appropriation caractérisée par une série d'actions par lesquelles un espace (*space*) se voit transformé en un lieu de vie (*place*). Cette étude questionne aussi le modèle standardisé des résidences privées pour aînés et ses intérieurs très structurants, modèles de rationalité, qui ne semblent pas prendre en compte les besoins spécifiques des individus et dont l'aménagement même dicte la manière d'habiter des occupants et rend difficile la personnalisation des espaces limitant ainsi le sentiment d'être chez-soi.

Par une approche phénoménologique, à l'aide de parcours commentés, la présente recherche a permis d'explorer l'expérience sensible des aînés dans leurs espaces intimes et de découvrir comment ils ont transformé ces logements normalisés en chez-soi personnalisé.

Les résultats démontrent qu'on ne peut présumer des besoins des aînés puisqu'ils ne forment pas un groupe homogène. De ce fait, il faut éviter la standardisation et concevoir des espaces de vie multifonctionnels et adaptables qui offrent aux occupants un maximum de contrôle favorisant ainsi leur appropriation des lieux et un plus grand sentiment d'être chez-soi.

Mots-clés : Résidences privées pour aînés, Chez-soi, Appropriation, Standardisation

Abstract

In our aging society, we are seeing more and more older adults leave homes where they lived for years to move into residences especially designed for the elderly. According to Canada's Mortgage and Housing Corporation, in Canada, by the age of 90, more than half of older adults have made the change. As a result, there's been an exponential increase in the construction of residences for the elderly. In this context it seems relevant to ask ourselves how individuals appropriate their new homes in private seniors' residences in Quebec and if the layout of these housing facilities support or impede this appropriation.

In order to understand this situation, this research is based on two concepts. That of the *chez-soi* (home) as defined by Serfaty-Garzon which suggests a connection between the spatiality of the house and the personal identity of the occupant, and that of the appropriation characterized by a series of actions by which *spaces* can be transformed into *places*. This study also questions the standardized design model of these facilities and its rationalized interiors that do not seem to take into account the specific needs of the occupants dictating instead a way of living and restricting the personalization of the space thus limiting the feeling of being "home".

Through a phenomenological approach, using the walking interview method, this research has explored the sensitive experiences of the seniors in their private spaces and discovered how they transformed these standardized apartments into personalized homes.

The results show that seniors' needs cannot be presumed since they are not a homogeneous group. Therefore, we must avoid standardization and provide spaces that are multifunctional and adaptable, offering the occupants maximum control, thus encouraging their appropriation and creating a greater sense of being at home.

Keywords : Private seniors' residences, Home, Appropriation, Standardization

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux.....	v
Liste des figures	vi
Liste des sigles	ix
Liste des abréviations.....	x
Remerciements.....	xii
Avant-Propos	xiii
INTRODUCTION	14
CHAPITRE 1 : CONTEXTE.....	17
1.1 Vieillessement de la population.....	17
1.1.1 La génération silencieuse.....	19
1.1.2 Problèmes de santé liés au vieillissement	20
1.1.3 Changer de milieu de vie	22
1.2 Résidences privées pour aînés au Québec	23
1.2.1 Historique.....	25
1.2.2 Modèles actuels.....	27
CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE	30
2.1 Le chez-soi	30
2.2 Une Machine à habiter	32
2.3 L’Appropriation	37
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE	42
3.1 L’approche phénoménologique	42
3.2 La collecte de données	43
3.2.1 Le choix du terrain.....	43

3.2.2 Le recrutement	44
3.2.3 Considérations éthiques	45
3.2.4 Le parcours commenté.....	46
3.3 L'analyse des données	47
CHAPITRE 4 : ANALYSE DES DONNÉES	49
4.1 Portrait des résidents rencontrés	49
4.2 L'appropriation des lieux.....	53
4.2.1 Déménager	53
4.2.2 Aménager l'espace.....	55
4.2.3 S'entourer de souvenirs.....	63
4.2.4 Décorer son intérieur.....	68
4.2.5 Pratiquer des activités que l'on aime	72
4.3 Être chez-soi.....	74
CHAPITRE 5 : DISCUSSION	77
5.1 Chez-soi : Lieu de connaissance de soi.....	77
5.2 Standardisation : revoir le modèle	78
5.2.1 La Chambre à coucher	79
5.2.2 La salle à manger	80
5.2.3 Le Salon	83
5.2.4 L'adaptation aux besoins des aînés.....	86
5.2.5 Le contrôle	91
5.2.6 L'écoute	92
5.3 Un choix volontaire.....	93
CONCLUSION.....	96
Bibliographie.....	99
ANNEXE I.....	i
ANNEXE II	iii
ANNEXE III.....	iv
ANNEXE IV.....	vi

Liste des tableaux

Tableau I.	Pyramides des âges. Source : Institut de la statistique du Québec, <i>Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061</i>	17
Tableau II.	Taux de participation au marché du travail, à partir de 50 ans. Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Dans Gauthier (2004)	18
Tableau III.	Revenu des unités familiales dont le soutien principal a 50 ans et plus. Source : Statistique Canada, <i>Enquête sur la dynamique et du travail et du revenu</i> ; Compilation : Institut de la statistique du Québec. Dans Gauthier (2004).....	19
Tableau IV.	Proportion de personnes vivant dans un ménage collectif selon l'âge et le sexe, par génération, Québec, 1981-2001. Source : Statistique Canada, Recensements, Tableaux spéciaux dans Gauthier (2007).....	24

Liste des figures

Figure 1.	Vieux réfectoire des hommes, couvent des Sœurs grises, Montréal, vers 1890. Source : Musée McCord, Crédit photographique : James George Parks.....	26
Figure 2.	Cité Frugès à Pessac. Source : Boudon (1977). Pessac de Le Corbusier.....	35
Figure 3.	Déménager : lampe de Richard à changer. Crédit photographique : G.G.	54
Figure 4.	Aménager l'espace : fauteuil de Réal pour écouter la musique. Crédit photographique : G.G.....	56
Figure 5.	Aménager l'espace : fauteuil de Colette qu'elle déplace dans la chambre. Crédit photographique : G.G.....	57
Figure 6.	Aménager l'espace : fauteuil de Richard pour écouter la télévision. Crédit photographique : G.G.....	58
Figure 7.	Aménager l'espace : lits de Colette et Léo. Crédit photographique : G.G.	59
Figure 8.	Aménager l'espace : sofa-lit de Rémi, Marcel et Angela. Crédit photographique : G.G.....	60
Figure 9.	Aménager l'espace : bureau fait sur mesure de Rémi. Crédit photographique : G.G.....	61
Figure 10.	Aménager l'espace : les nouveaux meubles d'Adrien. Crédit photographique : G.G.....	62
Figure 11.	S'entourer de souvenirs : les meubles de famille d'Angela. Crédit photographique : G.G.....	64
Figure 12.	S'entourer de souvenirs : les meubles antiques de Samuel. Crédit photographique : G.G.....	64
Figure 13.	S'entourer de souvenirs : les œuvres de Rémi. Crédit photographique : G.G..	66
Figure 14.	S'entourer de souvenirs : les cadeaux de Colette. Crédit photographique : G.G.....	66
Figure 15.	S'entourer de souvenirs : les affiches d'opéra d'Adrien. Crédit photographique : G.G.....	67
Figure 16.	S'entourer de souvenirs : quelques-unes des œuvres de famille d'Angela. Crédit photographique : G.G.....	67

Figure 17.	S’entourer de souvenirs : quelques-uns des souvenirs de voyage de Samuel. Crédit photographique : G.G.....	68
Figure 18.	Décorer son intérieur : les couleurs chaudes de Rémi. Crédit photographique : G.G.....	70
Figure 19.	Décorer son intérieur : injection de couleur chez Adrien. Crédit photographique : G.G.....	70
Figure 20.	Décorer son intérieur : touches de rouge chez Richard. Crédit photographique : G.G.....	71
Figure 21.	Pratiquer des activités que l’on aime : le boudoir d’Adrien. Crédit photographique : G.G.....	73
Figure 22.	Pratiquer des activités que l’on aime : le coin méditation de Marcel. Crédit photographique : G.G.....	73
Figure 23.	Pratiquer des activités que l’on aime : la vue du coin relaxation de Gérard. Crédit photographique : G.G.....	74
Figure 24.	Modèle de condo Yoo inspiré par Starck, Griffintown, Montréal. Source : http://plans.yoomontreal.com/uploads/4/3/9/4/43949821/custom_themes/912173450400833742/files/04.pdf	79
Figure 25.	Luminaires respectés chez Angela et Marcel. Crédit photographique : G.G....	81
Figure 26.	Luminaires déplacés chez Adrien et Rémi. Crédit photographique : G.G.....	82
Figure 27.	Luminaires ignorés chez Réal et Collette & Léo. Crédit photographique : G.G.....	82
Figure 28.	Le fauteuil chez Gérard, Colette & Léo et Angela. Crédit photographique : G.G.....	84
Figure 29.	Aménagement de salon prescrit. Source : https://chartwell.com/fr/r%C3%A9sidences-pour-retrait%C3%A9s/chartwell-villa-de-l'estrie-r%C3%A9sidence-pour-retrait%C3%A9s/photos#images-26	85
Figure 30.	Salle de bain adaptée, résidence 3. Crédit photographique : G.G.....	88
Figure 31.	Corridor en angle, résidence 2. Crédit photographique : G.G.	89
Figure 32.	Barre d’appui ajoutée par Adrien. Crédit photographique : G.G.....	90

Figure 33. Rem Koolhaas, Madelon Vreindorp, Elia Zenghelis et Zoe Zenghelis dans *Exodus, or the voluntary prisoners of architecture: The strip* (Aerial perspective) (1972).

Source: <https://www.moma.org/collection/works/104692> 94

Liste des sigles

CHSLD : Centres d'hébergement et de soins de longue durée

MSSSQ : Ministère de la Santé et des Services sociaux

OBNL : Organisation à but non lucratif

OSBL : Organisme sans but lucratif

RI : Ressource intermédiaire

SCHL : Société canadienne d'hypothèques et de logement

Liste des abréviations

Etc. : Et cætera

À mes grands-parents : Alice et Antoine

Remerciements

Je veux d'abord remercier ma directrice, Marie-Josèphe Vallée pour ses précieux conseils, son appui continu et les opportunités offertes tout au long de ce parcours.

Un grand merci à tous les participants qui m'ont ouvert leur porte et m'ont accueilli dans leur intimité et qui ont accepté de partager leur histoire.

Merci à ma mère, Micheline qui m'a toujours encouragé à suivre mes passions et qui m'a soutenu dans chacune d'entre elles.

Finalement, merci à François qui partage mes moments de folie et me fait rire tous les jours.

Avant-Propos

Cela fait maintenant deux ans qu'Annie vit dans son appartement. Elle est au 6^e étage d'une tour où habitent près de 100 résidents. De son balcon, elle voit la deuxième tour du complexe où vivent d'autres locataires comme elle, retraités-aînés, qui ont fait le choix, seuls ou avec leur famille, de cette résidence. Sur le site internet de la résidence, on peut lire qu'elle offre « le meilleur des deux mondes : convivialité et tranquillité »¹. On trouve également sur le site des photos des appartements offerts, petits, mais lumineux et épurés. Chez Annie pourtant rien n'est épuré. Son intérieur est constitué d'un amoncellement de meubles trop gros pour l'espace ; d'objets, de textures et de motifs disparates. En deux ans, Annie a changé la disposition de son espace à aire ouverte au moins cinq fois. Au regard d'une spécialiste en aménagement, cette manière d'appréhender l'espace soulève des questions relatives au rapport qu'entretient l'occupant avec son lieu de vie. D'ailleurs, il fait partie du champ de pratique du designer d'intérieur « d'approfondir la dimension intime de l'expérience de vie dans l'espace intérieur »² et donc de tenter de comprendre comment l'aménagement intérieur d'un lieu peut influencer la ou les personnes qui y vivent. Dans ce contexte, il apparaît donc intéressant de se questionner sur cette relation entre les résidents et leurs lieux de vie, et de jeter un regard particulier sur la manière dont ils occupent leurs appartements. D'autant plus que le cas d'Annie n'est pas unique. Il est le reflet de beaucoup d'autres québécois qui vivent la même situation.

¹ <http://chartwell.com>

² <http://www.apdiq.com>

INTRODUCTION

Les sociétés occidentales sont de plus en plus confrontées au vieillissement de la population. Au Québec, les aînés seront plus nombreux que les jeunes à compter de 2023 et on estime qu'en 2031 une personne sur quatre aura 65 ans et plus. Toutes les sphères de la société devront s'ajuster incluant le monde de la construction. D'ailleurs, la mise en chantier de résidences privées pour aînés est déjà en très haute croissance dans la plupart des régions au Québec. En effet, de plus en plus d'aînés quittent des maisons qu'ils habitent depuis des années pour s'installer dans des résidences spécialement conçues pour les personnes âgées. Selon les données de la Société canadienne d'hypothèques et logement, au Canada, à l'âge de 90 ans c'est plus de la moitié des personnes âgées qui vivent en résidence spécialisée.

Les propriétaires des résidences privées pour aînés font la promotion d'un style de vie qui prône le bien-être, la liberté et le choix. Or, lorsqu'on s'y attarde, les images des intérieurs de ces résidences se ressemblent toutes : des espaces communs rappelant les hôtels-boutique à la mode où toutes les chambres suivent le même modèle normalisé. Une standardisation des appartements rappelant les machines à habiter conçues par les architectes modernes imposant un mode de vie qui ne prend pas toujours en compte les besoins spécifiques des occupants. Des aménagements qui rendent difficile la personnalisation des espaces et conséquemment leur appropriation.

Cette réflexion amène les questions suivantes : comment les individus s'approprient-ils leur chez-soi dans les résidences privées pour aînés au Québec ? ; est-ce que l'aménagement de ces résidences soutient ou nuit à cette appropriation ? ; et finalement, est-ce que les individus se sentent « chez-eux » dans ces résidences ?

Afin de répondre à ces questions, le projet de recherche propose d'explorer l'expérience des individus dans leur logement, plus particulièrement en ce qui a trait à l'aménagement de leur espace personnel et à leur attachement pour les logements qu'ils habitent. L'essentiel de la

recherche s'est fait suivant une approche phénoménologique. C'est la méthode du parcours commenté qui a encadré la collecte de données qualitatives. Dix résidents ont été interviewés et neuf appartements ont été parcourus.

Le chapitre 1 présente le contexte plus en détail. Un contexte marqué par le vieillissement de la population. Les aînés d'aujourd'hui sont les membres de la génération silencieuse, parents des baby-boomers, qui, en raison de divers problèmes de santé liés au vieillissement, sont amenés à se questionner sur leurs milieux de vie. Parmi les options qui s'offrent à eux, ce sont les résidences privées qui dominent le choix des aînés au Québec. L'historique de ces milieux et la prédominance du modèle actuel sont aussi discutés dans ce premier chapitre.

Le chapitre 2 présente le cadre théorique de la recherche — soit les deux grands concepts qui constituent la base pour tenter de comprendre la situation des aînés en résidences privées. Celui du chez-soi tel que défini par Serfaty-Garzon qui suggère le rapprochement entre la spatialité de la maison et l'identité personnelle de l'occupant, et celui de l'appropriation caractérisée par une série d'actions par lesquelles un espace (*space*) se voit transformé en un lieu de vie (*place*).

La méthodologie est expliquée dans le chapitre 3. Ce chapitre présente l'approche phénoménologique préconisée pour cette recherche et détaille la collecte de donnée : le choix du terrain, le recrutement des participants et le parcours commenté.

L'analyse des données est exposée au chapitre 4. Les résidents rencontrés y sont présentés. Puis, les cinq gestes d'appropriations observés sont définis en détail : déménager, aménager l'espace, s'entourer de souvenirs, décorer son intérieur, et pratiquer des activités que l'on aime. Le chapitre conclut avec la réponse à la question : peut-on être chez-soi dans une résidence privée pour aînés ?

Le chapitre 5 présente la discussion. On y aborde le chez-soi comme lieu de reconnaissance de soi. Mais aussi la résidence pour aînés comme un modèle standardisé à revoir, tant par l'aménagement de ses espaces que pour son accessibilité et sa capacité à répondre aux besoins des personnes âgées. Finalement, le chapitre discute de l'importance du contrôle, de l'écoute et du choix des aînés dans la conception des résidences.

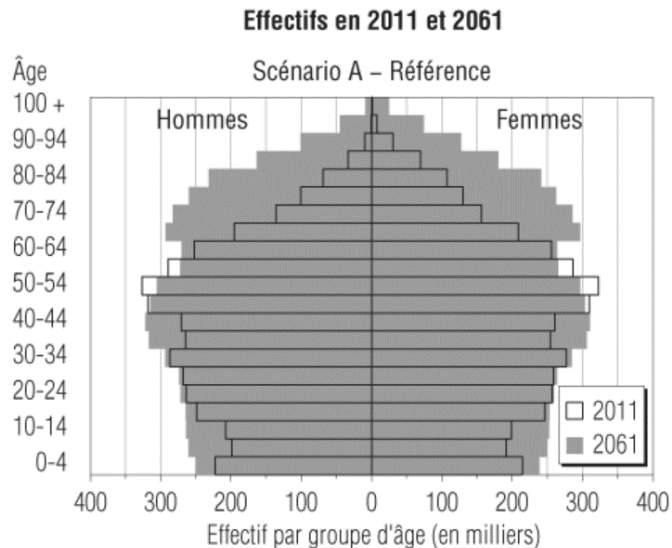
CHAPITRE 1 : CONTEXTE

1.1 Vieillesse de la population

La place des aînés dans notre société est importante et le sera de plus en plus. En effet, le vieillissement démographique s'intensifiera dans les prochaines décennies ici comme dans toutes les sociétés occidentales. Le fort vieillissement de la population s'explique par l'écart important entre l'accroissement des aînés et celui de la population globale. La pyramide des âges du tableau I démontre bien que de 2011 à 2061 le taux d'accroissement des aînés est supérieur à celui de la population totale. La population âgée s'accroît même davantage en valeur absolue que l'ensemble de la population. La proportion des aînés dans la population totale passe de 5,8 % en 1961, à 15,7 % en 2011 (Payeur et Azeredo, 2015, p.23).

Tableau I. Pyramides des âges. Source : Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061*.

Pyramides des âges selon le scénario, Québec, 2011 et 2061



Au Québec, selon l'Institut de la statistique du Québec, la part des 65 ans et plus se situait à 18,5 % en 2017, contre 20,6 % pour les moins de 20 ans (Le bilan démographique du Québec, 2018, p.9). Ce vieillissement de la population s'intensifiera. Ainsi les aînés seront plus

nombreux que les jeunes à compter de 2023 et on estime qu'en 2031 25 %, une personne sur quatre, auront 65 ans et plus (Payeur et Azeredo, 2015, p.23). Selon les dernières projections de l'Institut de la statistique du Québec, l'effectif des personnes âgées passerait de 1,3 million en 2011 à 2,9 millions en 2061 (Payeur et Azeredo, 2015, p.22). La société doit donc s'ajuster à une augmentation dans la population des aînés, mais elle doit aussi prendre en compte l'augmentation de l'âge de ces personnes.

Il y aura de plus en plus d'aînés dans nos sociétés et ils seront de plus en plus vieux. Encore aujourd'hui, deux critères sont étudiés pour considérer une personne comme étant âgée : le retrait du marché du travail (tableau II) et le revenu des unités familiales (tableau III). L'institut de la statistique du Québec a choisi l'âge de 65 ans comme le début du troisième âge puisqu'elle considère que le taux d'activité des hommes est encore important à 60-64 ans et que le revenu d'emploi dépasse toujours le revenu de retraite dans ce groupe en ce qui regarde les unités familiales et les hommes.

Tableau II. Taux de participation au marché du travail, à partir de 50 ans. Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Dans Gauthier (2004)

Taux de participation au marché du travail,
à partir de 50 ans, Québec, 2003

Groupe d'âge	Hommes	Femmes
	%	
50-54 ans	87,4	75,4
55-59 ans	73,2	51,7
60-64 ans	46,7	24,3
65-69 ans	16,6	6,5
70 ans et plus	4,7	1,1

Tableau III. Revenu des unités familiales dont le soutien principal a 50 ans et plus. Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique et du travail et du revenu*; Compilation : Institut de la statistique du Québec. Dans Gauthier (2004)

Revenu des unités familiales dont le soutien principal a 50 ans et plus, Québec, 2000			
	Revenu d'emploi	Revenu de retraite	Revenu total
\$			
50-54 ans	53 318	2 028	61 811
55-59 ans	41 737	7 258	56 351
60-64 ans	21 655	13 954	42 823
65-69 ans	4 990	24 330	34 946
70-74 ans	2 595	24 512	31 696
75-79 ans	1 015	22 750	28 829
80 ans et plus	798	20 189	25 529

En plus, ce n'est qu'à partir de 65 ans que commencent certains programmes gouvernementaux, tels que la Sécurité de vieillesse (Gauthier, 2014, p.34). Par contre, à partir d'avril 2023, l'âge d'admissibilité augmentera graduellement de 65 à 67 ans afin de prendre en compte les nouvelles réalités d'une population vieillissante. En effet, chaque nouvelle génération peut vivre cinq ans de plus que la génération née 10 ans plus tôt ; et plus de la moitié de la population peut désormais atteindre son 75^e anniversaire (Gauthier, 2004, p.21). Plus encore, il est « maintenant raisonnable de s'attendre à vivre au-delà de 80 ans » (Cavalli, 2012, p.22). Ainsi, « dans l'ensemble des pays occidentaux, la grande vieillesse a perdu son caractère d'exception pour devenir un âge normal de la vie » (Cavalli, 2012, p.22). Aujourd'hui les membres constituants de cette grande vieillesse ne sont pas les baby-boomers, mais plutôt la génération précédente — celle que l'on appelle la génération silencieuse.

1.1.1 La génération silencieuse

Les membres constituants de ce qu'on appelle la génération silencieuse sont les parents des baby-boomers. Nés entre la Grande Dépression de 1930 et la Seconde Guerre mondiale. Ils

ont entre 75 et 90 ans. Sur le site de l'Observatoire des seniors,³ on note qu'ils sont environ cinq millions en France. Dans tout le Québec, ils sont plus de 450 000 (Paquin, 2008, p.53). Malgré cela on en entend peu parler. Ils sont absents de tous les débats publics depuis vingt ans (Paquin, 2008, p.26). Pourtant, ce sont eux qui ont sorti le Québec de la Grande Noirceur. Principaux acteurs de la Révolution tranquille, ils ont bâti le Québec moderne (Paquin, 2008, p.53). Mais ils ne s'en vantent pas. Discrets en toutes choses, humbles et sereins ils restent silencieux face à leurs propres accomplissements. Attachés aux traditions et donnant une grande importance à la famille, ils sont généralement respectueux envers la hiérarchie et l'ordre établi. « Ils sont réputés pour travailler dur et ne pas être revendicatifs »⁴. Les femmes et les hommes de la génération silencieuse ne veulent pas déranger et cherchent à rester autonomes le plus longtemps possible, et ce malgré les changements physiques et cognitifs qui modifient leurs modes de vie.

1.1.2 Problèmes de santé liés au vieillissement

Même sans la maladie, les corps vieillissent. Les habilités, telles que la détection sensorielle, l'acuité cognitive, l'équilibre et les capacités motrices déclinent inévitablement avec l'âge. Le ralentissement des fonctions cognitives et physiques est une partie intégrante et normale du processus de vieillissement (Kopec, 2006, p.133). Ces limitations influencent tous les aspects de la vie quotidienne des aînés. « L'état de fragilité constitue, dans le parcours de vie actuel, une étape normale en ce qu'il affecte la très grande majorité des personnes âgées, avec des implications importantes sur leurs modes de vie » (Cavalli, 2012, p.23).

Plusieurs facteurs physiques peuvent fragiliser les aînés. Notamment, les changements liés à la vision causés par une perte graduelle de la flexibilité de la lentille dans l'œil de même que par une réduction de la dimension de la pupille. Ces conditions peuvent entraîner une difficulté d'ajustement lorsque la personne passe d'un endroit sombre à un endroit éclairé, elles

³ Observatoire-des-seniors.com/deux-generations-de-seniors-bien-differentes

⁴ Observatoire-des-seniors.com/deux-generations-de-seniors-bien-differentes

peuvent aussi augmenter la sensibilité à l'éblouissement, une réduction du champ de vision et des problèmes pour discerner les profondeurs (Kopec, 2006, p.160).

La détection des couleurs peut aussi être problématique. Discerner les différences entre les teintes froides comme le bleu et le vert est de plus en plus difficile. Ceci est le résultat de la lentille de l'œil qui est moins flexible, plus floue et plus jaunâtre à cause de l'augmentation du carotène sur la lentille (Kopec, 2006, p.160).

La presbytie et une difficulté à concentrer sa vision sont d'autres problèmes souvent vécus par les aînés. Plusieurs personnes éprouvent aussi une réduction de leur vision périphérique ce qui entraîne des dégâts accidentels et un plus haut risque de heurter des objets (Kopec, 2006, p.161).

L'arthrite et les problèmes de santé connexes tels que l'ostéoporose constituent les premières causes d'invalidité chez les aînés. Pour ceux qui en souffrent, même des tâches aussi banales que s'asseoir et se relever d'un fauteuil, monter et descendre des marches et utiliser une clé peuvent devenir ardues. La souffrance chronique, la fatigue et les limitations au niveau des mouvements liés à l'arthrite peuvent aussi engendrer beaucoup d'émotions négatives (Kopec, 2006, p.141).

Les systèmes internes du corps qui régissent l'équilibre se détériorent aussi dans le processus normal de vieillissement. Ces changements font en sorte que les aînés sont plus susceptibles aux chutes. 30 % des personnes âgées de 65 ans et plus font des chutes. Ces chutes sont la cause première des blessures et des admissions à l'hôpital chez les aînés. La peur de tomber peut avoir un effet très négatif sur la psyché des individus (Kopec, 2006, p.149).

Les changements physiques et cognitifs que vivent les aînés affectent inévitablement leur relation à l'environnement qui les entoure et influencent aussi leur choix en matière de lieux de vie.

1.1.3 Changer de milieu de vie

Les aînés savent bien que leur autonomie diminue avec les années et qu'ils doivent repenser leur milieu de vie. Bien que le grand âge ne soit plus synonyme de maladie, de pauvreté et de dépendance — seulement 20 % d'entre eux ont besoin de services soutenus (Paquin, 2008, p.77) — leurs forces déclinent inévitablement et pour la plupart il devient de plus en plus difficile de rester à domicile. Bien que l'État dit encourager le maintien à domicile à l'aide de visites d'auxiliaires, une grande majorité d'aînés n'ont pas toujours accès à ces services. De plus, cet appui ne couvre pas l'entretien général d'une maison qui peut devenir un fardeau pour les aînés. Une personne âgée citée dans Paquin (2008, p.85) confirme ceci : « nous en avons assez de tondre le gazon, de pelleter l'entrée du garage, d'installer les fenêtres l'hiver, d'entretenir la maison, de réparer la clôture, de sortir les vidanges, de peindre, de ramoner la cheminée ».

Ces visites ponctuelles ne suffisent également pas à combler le sentiment accru de solitude et d'isolement chez certains aînés. En effet, en raison de leur grand âge, la moitié d'entre eux vivent seuls après le décès de leur conjoint. Cette solitude peut grandement affecter le sentiment d'autonomie des individus : « la solitude est castratrice, elle vous fait perdre confiance en vous » (Paquin 2008, p.87). Même les aînés toujours en couple ressentent cette solitude. C'est ce qu'illustre Paquin (2008, p.87) en citant une dame aînée : « depuis que mon mari et moi avons pris notre retraite, nous nous sentions de plus en plus isolés ».

Ce sentiment d'isolement entraîne aussi une grande insécurité chez les aînés. Ainsi, malgré leur assez bonne autonomie physique, plusieurs d'entre eux craignent de tomber, de ne pas être capables de se relever et de ne pas être en mesure d'appeler à l'aide en cas de chute (Paquin, 2008, p.84). Ils ont aussi peur de ne pas être capables de se défendre en cas d'agression. « À force de lire les histoires d'horreurs que rapportent les journaux, ils finissent par avoir peur de répondre à la porte » (Paquin, 2008, p.84). L'idée d'être maintenus à domicile avec l'aide de l'État n'est donc pas une solution très enthousiasmante. Pas plus d'ailleurs que celle d'aller vivre chez leurs enfants.

« Jamais je n'accepterais que ma mère aille vivre dans une maison de retraite ». Des paroles souvent entendues — surtout dans les communautés issues de l'immigration pour qui « on vient au monde dans sa famille et on meurt dans sa famille » (Paquin, 2008, p.82). Mais la réalité est que ce sont généralement les aînés eux-mêmes qui décident de ne pas aller vivre chez leurs enfants. Les recherches de Baker et Prince (1990, p.18) le démontrent. Les aînés ne veulent pas déménager avec des amis ou des membres de la famille. « This is consistent with virtually all research on housing preferences done in Canada and the United States: they do not want to move in with friends or relatives ». Paquin (2008, p.81) cite plusieurs aînés qui expliquent leur choix. Ils veulent garder leur autonomie : « J'm'ennuierais pour mourir ». Ils considèrent que ce n'est pas leur place : « J'ai pas d'affaire là ». Et surtout, ils ne veulent pas déranger : « Qu'est-ce que tu veux qu'y fassent d'un vieux bonhomme comme moi ? ». Comme le soulignent Baker et Prince (1990, p.9), les aînés ne considèrent pas « juste » que leurs enfants aillent à s'occuper d'eux : « older adults do not feel it is 'fair' to expect their adult children to provide substantial care ». Ils préfèrent donc aller en résidence : « they show a clear preference for living in a 'facility' as opposed to living with one's adult children ». À l'image de leur génération, ils ont peur « d'être de trop » et souhaitent trouver une solution qui ne dérangera personne.

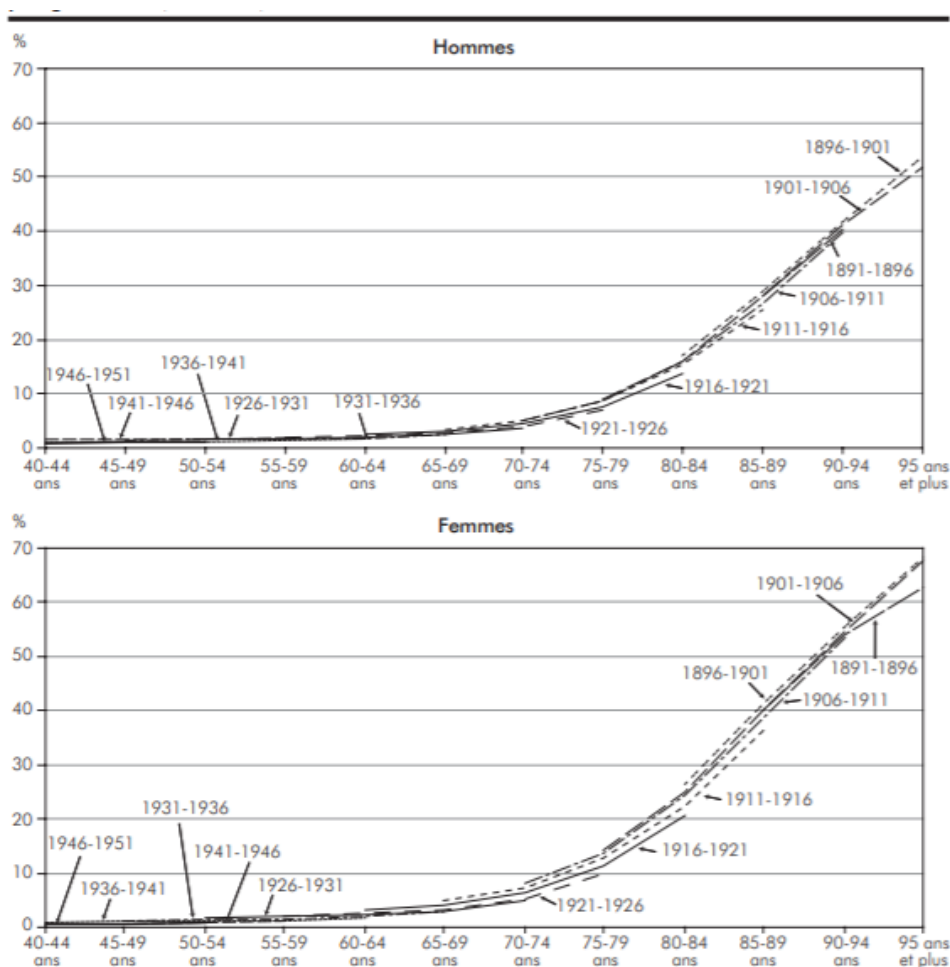
Bien que la décision d'intégrer une résidence privée pour aînés est le plus souvent liée à des facteurs qui poussent les gens à quitter leur ancien domicile qu'à des facteurs qui les incitent à s'installer volontairement dans le milieu protégé (SCHL, 2000), la majorité d'entre eux désirent faire ce choix eux-mêmes, pendant qu'ils en sont encore capables : « on voulait choisir nous-même l'endroit où nous finirions nos jours » (Paquin 2008, p.87). Ils cherchent donc un milieu de vie sécuritaire qui leur offrira des services tout en leur permettant un maximum d'autonomie.

1.2 Résidences privées pour aînés au Québec

Il y a donc de plus en plus d'aînés et ceux-ci cherchent des milieux de vie pour les soutenir dans leur grand âge. Toutes générations confondues, c'est autour de 70 ans que les

personnes âgées commencent à déménager. Le tableau IV montre bien qu'un plus haut pourcentage de femmes vit en ménage collectif que d'hommes. Passer 90 ans, c'est plus de la moitié des personnes âgées qui demeurent en ménages collectifs (Gauthier, 2007, p.133).

Tableau IV. Proportion de personnes vivant dans un ménage collectif selon l'âge et le sexe, par génération, Québec, 1981-2001. Source : Statistique Canada, Recensements, Tableaux spéciaux dans Gauthier (2007)



Plusieurs types de logements sont considérés comme des ménages collectifs : 1) les établissements de soins de santé et établissements connexes, incluant les établissements qui allient les services d'un établissement de soins infirmiers et d'une résidence pour personnes âgées ; 2) les établissements correctionnels et de détention ; 3) les refuges ; 4) les établissements

religieux ; 5) les maisons de chambres et pensions ; 6) les résidences pour personnes âgées⁵. Pratiquement inexistante dans les années 1960, c'est dans cette dernière catégorie d'habitation que résident aujourd'hui la majorité des personnes âgées.

1.2.1 Historique

Bien que la création du modèle actuel de résidences privées pour aînés soit relativement récente, « l'existence de milieux d'hébergement tenus par des entreprises privées et philanthropiques, dont le clergé, n'est pas récente » (Charpentier, 2002, p.12). Avant 1940 « la majorité des personnes âgées s'organisent par elles-mêmes ou vivent au sein de la famille dite élargie ou multigénérationnelle » (Charpentier, 2002, p.13). La famille et la paroisse sont les piliers de l'aide aux plus vulnérables, incluant les personnes âgées (Charpentier, 2002, p.13). L'adoption de la Loi 21 sur l'assistance publique constitue la première forme d'intervention de l'État dans le domaine des institutions privées. Cette loi encadre le financement des asiles et des hospices (figure 1) qui servent de lieu « d'enfermement » des citoyens âgés sans ressources personnelles ou familiales (Charpentier, 2002, p.13). Entre 1940 et 1980, le Québec est en pleine mutation. Le clergé perd de son influence et de son pouvoir. Les conditions de vie des personnes âgées mobilisent plusieurs débats. « Si le “problème” de la vieillesse ne se posait pas dans la période précédente [...] il se gère dorénavant collectivement et impersonnellement » (Charpentier, 2002, p.15). Dans ce nouveau contexte, c'est l'État qui intervient. « Apparaissent successivement des centres publics d'accueil et d'hébergement des pensionnés [...] tandis que le gouvernement se porte acquéreur de la majorité des hospices et des asiles appartenant aux communautés religieuses » (Charpentier, 2002, p.15). Depuis, et jusqu'aujourd'hui, nous sommes dans une période de « désinstitutionnalisation et du maintien à domicile qui s'appuie à nouveau sur la famille et qui entraîne, en parallèle, l'essor des résidences privées pour personnes âgées » (Charpentier, 2002, p.16).

⁵ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/dwelling-logements002-fra.cfm>



Figure 1. Vieux réfectoire des hommes, couvent des Sœurs grises, Montréal, vers 1890.
Source : Musée McCord, Crédit photographique : James George Parks

Ainsi, au Québec, depuis les années 1960, « une variété de logements a été développée afin de tenir compte des particularités et besoins de la clientèle âgée autonome et semi-autonome, et ce, tant par les acteurs du secteur public que par ceux du secteur privé ou du tiers secteur (OBNL) » (Cliche, Séguin, Apparicio, 2012, p.69). Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène : 1) le vieillissement démographique, et particulièrement l'augmentation du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus ; 2) la désinstitutionnalisation, qui a considérablement réduit l'offre d'hébergement public ; 3) le manque de moyens financiers et organisationnels accordés au soutien à domicile par l'État ; 4) l'affaiblissement des réseaux sociaux et familiaux des individus âgés les incitant à trouver d'autres ressources que leur entourage pour les soutenir. On peut ajouter à ces facteurs l'augmentation relative des revenus des aînés qui permet à plusieurs d'entre eux de faire appel au marché privé pour combler leurs besoins de soutien lorsque leur autonomie résidentielle décline (Cliche, Séguin, Apparicio, 2012, p.69).

1.2.2 Modèles actuels

Aujourd'hui, il existe plusieurs types d'hébergements pour personnes âgées et retraitées : 1) les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) réservés aux personnes âgées ayant une grande perte d'autonomie ; 2) les ressources intermédiaires (RI) adaptées aux personnes âgées en perte d'autonomie légère ou moyenne ; 3) les coopératives d'habitation qui sont des appartements dans un milieu géré par la communauté et réservé aux personnes autonomes ; 4) les organismes sans but lucratif (OSBL) où l'immeuble est géré par une corporation administrée en partie par des intervenants locaux et qui doit être certifié comme une résidence privée ; 5) les résidences privées pour aînés⁶.

L'appellation « résidences privées pour aînés » utilisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSSQ) recouvre des réalités et des niveaux de services différents. Le MSSSQ définit les résidences privées pour personnes âgées en ces termes :

Tout ou partie d'un immeuble d'habitation collective occupé ou destiné à être occupé principalement par des personnes âgées de 65 ans et plus et où sont offerts par l'exploitant de la résidence, outre la location de chambres ou de logements, différents services compris dans au moins deux des catégories de services suivantes, définies par règlement : services de repas, services d'assistance personnelle, soins infirmiers, services d'aide-domestique, services de sécurité ou services de loisirs et que le coût de ces services peut être inclus dans le loyer ou être payé suivant un autre mode⁷.

Les résidences privées pour aînés ne sont pas subventionnées par le système de santé, mais elles sont encadrées par des réglementations strictes en matière de sécurité et de services. Toutes les résidences en service doivent obtenir un certificat de conformité et respecter les normes d'exploitation. Depuis 2005, plusieurs dispositions ont été mises en place pour resserrer

⁶ <https://bonjourresidences.com/blogue/2016/12/07/quels-sont-les-types-dhebergement-pour-personnes-agees/>

⁷ <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=68136.pdf>

le processus de certification. Notamment, « le souci a été de préserver le nécessaire équilibre entre ce que l'on peut et doit exiger des exploitants de résidences privées pour aînés et le maintien de l'accessibilité économique à ce type d'habitation »⁸. Le nouveau Règlement sur la certification des résidences privées pour aînés est en vigueur depuis le 5 avril 2018.

Toute résidence privée pour aînés appartient à l'une ou plusieurs des catégories suivantes : les résidences des catégories 1 et 2 sont des résidences dont les services sont destinés à des personnes âgées autonomes et celles des catégories 3 et 4 sont des résidences dont les services sont destinés à des personnes âgées semi-autonomes⁹. Pour les deux catégories (autonomes et semi-autonome) il existe trois sous-catégories liées au nombre de résidents et de chambres. 1) microrésidence (moins de six résidents) ; 2) petite résidence (six résidents ou plus et moins de dix chambres ou logements) ; 3) taille régulière (10 chambres ou logements et plus)¹⁰.

Selon la Société canadienne d'hypothèques et logement (SCHL) (2014 à 2019), il existe au Québec près de 1 259 résidences privées pour aînés hébergeant plus de 127 910 personnes âgées, une augmentation de 14 % depuis 2014. Au Québec, le taux d'attraction — défini comme la proportion de population de personnes de 75 ans et plus vivant dans les résidences privées pour aînés — est estimé à 18,4 %, soit la proportion la plus élevée au Canada où le taux d'attraction moyen est de 6,1 % (SCHL, 2019, p.3). Autrement dit, près d'une personne âgée de plus de 75 ans et plus sur cinq réside dans ce type de logement. En fait, le nombre total de résidents a augmenté davantage que le nombre total de places dans les résidences privées pour aînés, entraînant une hausse fulgurante de mise en chantier de ce type de logement dans les dernières années. Entre 2017 et 2019, près de 9 400 places ont été créées. Cet élan de construction « s'explique principalement par le fait que les promoteurs, anticipant une hausse plus soutenue de la demande due au vieillissement de la population au cours des prochaines

⁸ <http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/aines/personnes-agees/residences-privées-pour-aines/>

⁹ <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=68136.pdf>

¹⁰ <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000354/>

années, se positionnent dès maintenant sur le marché en entreprenant de nouveaux projets » (SCHL, 2019, p.2). Dans ce contexte, les promoteurs immobiliers, pour se démarquer de leurs concurrents, établissent une mise en marché de logements qui fait la promotion d'un style de vie qui apparaît souvent très loin de la réalité.

Les sites des promoteurs font plusieurs promesses :

« Nous aménageons pour vous des espaces de vie inspirants qui vous ressemblent¹¹. »

« Nos complexes résidentiels constituent ainsi autant d'environnements qui vous permettent de vous épanouir, de socialiser et d'avoir le style de vie qui vous appartient, tout en bénéficiant d'une expérience unique pour votre retraite, définie par la liberté, la continuité, le choix et l'art de vivre au quotidien¹². »

« C'est l'esprit "vacances" à son meilleur¹³. »

« Nous veillons à offrir un chez-soi réconfortant aux aînés canadiens qui, tout comme leur famille, ont à cœur leur santé, leur quiétude et leur bien-être¹⁴. »

Mais est-ce que les résidents réussissent à y construire un réel chez-soi ?

¹¹https://www.selectionretraite.com/fr/residence?gclid=CjwKCAjw__fnBRANEiwAuFxET6Bx_FJWsiKeUFt4JXSV3OpzVuMYOrXjVYT5jhjpxUeZ_2Jz_-h5VhoCDcQQAxD_BwE

¹² <https://www.legroupemaurice.com/>

¹³ <http://www.luxgouverneur.ca/retraite-revee/activities/>

¹⁴ <https://chartwell.com/fr>

CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE

La population vieillit et l'offre de logements spécialisés, telle que les résidences privées pour aînés, ne cesse d'augmenter. Il apparaît donc important de vérifier si cette offre grandissante répond réellement aux besoins des personnes âgées. D'un côté, les dispositions législatives entourant le processus de certification des résidences privées pour aînés visent surtout à garantir la sécurité et la santé des occupants. De l'autre, les promoteurs immobiliers vantent l'indépendance, le confort et la convivialité de leurs résidences en misant sur un décor luxueux et invitant qui rappelle souvent celui des hôtels. Mais qu'en est-il des occupants ? Beaucoup, comme Annie, encombrant leurs appartements. D'autres remarquent que les espaces sont mal adaptés à leurs besoins. Plusieurs parlent d'ennui, de solitude, d'isolement et de perte de pouvoir décisionnel. Ce décalage important illustre parfaitement cette dichotomie fréquente entre l'environnement comme élément conceptuel et l'expérience de l'individu dans ce même environnement construit (LaSalle, 2013, p. 250). Pourtant il semble évident que ces résidences privées pour aînés devraient être conçues pour favoriser l'appropriation des personnes âgées à leurs appartements, leurs nouvelles demeures. Comme le souligne Huppertz (2013, p.214) de la Faculté de design de l'université Swinburne en Australie, les intérieurs doivent être considérés comme étant plus que de simples conteneurs architecturaux. « If we are to think about the interior as more than an architectural container, we must first acknowledge that it is also a space of human habitation ». Plus qu'un lieu de vie luxueux et sécuritaire, ces résidences devraient être un lieu de confort et de bien-être, un réel chez-soi.

2.1 Le chez-soi

Beaucoup de mots sont utilisés pour décrire où les gens vivent. La sociologue et psychosociologue Perla Serfaty-Garzon dans son livre *Chez soi : les territoires de l'intimité* (2003a), décortique et explique ces mots qui ont souvent allure de synonymes, mais qui sont pourtant porteur de signification parfois très différente. Ainsi, *maison* définit un type d'édifice et *domicile* désigne l'adresse légale du lieu, alors qu'*habitation* et *demeure* font plutôt référence à la durabilité du lieu, sa pérennité. Les mots comme *foyer* et *nid* soulignent l'aspect plus intime

du lieu, le premier faisant référence à la chaleur et à la convergence, le deuxième au confort douillet. Le logis est l'espace esthétique et joli, le « home sweet home » anglo-saxon. Michel de Certeau (1994, p.205) écrivait que l'espace domestique est « ce logis dans lequel on brûle de se retirer ». Chez les Anglo-saxons, le mot *home* est utilisé. Selon Kopec (2006, p.130), psychologue environnementaliste, *home* est un lieu sécuritaire qui fournit de la chaleur physique et symbolique, un lieu qui améliore la santé physique et psychologique des occupants. Pour Serfaty-Garzon (2003c), le *home* s'applique « aux mêmes espaces que la préposition *chez* » et véhicule les mêmes valeurs que le *chez-soi*. Par contre, de tous les mots, c'est le *chez-soi* qui suggère le meilleur rapprochement entre la spatialité de la maison et l'identité personnelle. Le pronom personnel *soi* renvoie à l'habitant, à sa maîtrise de son intérieur, mais aussi à sa manière subjective d'habiter (Serfaty-Garzon, 2003c). Ainsi, le concept de *chez-soi* « nous oriente vers une compréhension de la maison — de l'espace habité — qui ne s'arrête pas à la sphère de l'avoir ou à la simple localisation, mais l'envisage en rapport à la constitution même de l'identité personnelle » (Villela-Petit, 1989, p.128). Le *chez-soi* offre un lieu possible pour être en intimité avec soi-même. C'est l'espace « de la connaissance de soi, de ses capacités et de ses responsabilités » (Serfaty-Garzon, 2003c, p.8). *Chez-soi* est aussi un lieu d'ancrage où « on peut devenir soi, à partir duquel on peut revenir à soi » (Villela-Petit, 1989, p.129). *Chez-soi*, un mot, un concept et un lieu important, surtout pour des individus, comme les personnes âgées, qui vivent de grands changements lorsqu'ils emménagent dans des résidences.

Le choix des mots utilisés pour décrire les lieux de vie est important. Il apparaît donc intéressant de s'attarder aux mots choisis pour définir ces demeures spécialement conçues pour les personnes âgées. Le mot prescrit pour désigner les complexes résidentiels est *résidence*. Comme le mentionne Serfaty-Garzon (2003a, p.64), la *résidence* est associée à des contraintes professionnelles, à des fonctions officielles. Des 11 synonymes rattachés au mot *résidence*, « pas une ne connote une dimension sensible du *chez-soi* ni de l'attachement à ce dernier ».

Plus encore, en déménageant dans des résidences privées pour aînés, les personnes âgées s'installent dans un *logement*. Toujours selon Serfaty-Garzon (2003a, p.65), un *logement* est un « local à usage d'habitation ».

Force est de constater que le choix même des mots pour décrire les lieux de vie des personnes âgées — logement, résidence — semble vouloir exclure toute possibilité d'être chez-soi.

2.2 Une Machine à habiter

L'architecture même des résidences privées pour aînés rend difficile le sentiment d'être chez-soi. Il est possible de constater que les promoteurs d'habitations pour personnes âgées utilisent tous le même modèle d'appartement normalisé et que les activités offertes suivent des horaires similaires d'un complexe à l'autre. Or, il peut être intéressant de se demander si cette norme est réellement appropriée pour la clientèle. Comme l'explique Rapoport (1972, p.42), architecte fondateur des études environnement-comportement (environmental-behavior studies), « les notions d'intimité — la spécialisation des espaces — tout ce qui détermine les caractéristiques d'un habitat ne saurait être universel ».

Et pourtant, il existe bel et bien un modèle, standardisé, repris partout en Amérique du Nord. On y retrouve les étages de services au rez-de-chaussée et au sous-sol, puis plusieurs étages supérieurs avec les logements des résidents. Il y a généralement plusieurs types d'unités : des studios, des appartements à 1, 2 et parfois 3 chambres, mais tous sont construits selon le même standard. Ces logements rappellent la machine à habiter conçue par les architectes modernes. Un « outil qui facilite l'accomplissement de tâches et la satisfaction de besoins normés » (Serfaty-Garzon, 1999, p.59). Selon Le Corbusier la fonction d'une maison était d'offrir « un abri contre le chaud, le froid, la pluie, les voleurs, les indiscrets. Un réceptacle de lumière et de soleil. Un certain nombre de cases affectées à la cuisine, au travail, à la vie intime » (De Botton, 2007, p.72).

Dans un contexte d'augmentation de la population, surtout en milieu urbain, de nouvelles normes de construction furent mises en place.

Ce processus s'est durci au fur et à mesure que les hommes devenaient plus nombreux et l'espace construisible plus restreint, contraignant les sociétés à normaliser avec une rigueur croissante les règles de la vie collective et privée comme celle de la construction. On passa ainsi du type au modèle et du style au programme. De l'habitation d'un homme, la demeure se fit le logement de l'homme (Pezeu-Massabuau, 2014, p.17).

Dans un élan de rationalisme et d'hygiène, les architectes ont développé des modèles épurés et neutres (Pezeu-Massabuau, 2014) — dont l'esthétisme peut plaire à certains — mais qui peuvent apparaître froids et stériles pour d'autres. « Most of us, however, are depressed, rather than cheered by the endless replication of one guest room design or one office or one cubicle. We do not like our rooms to be identical to a hundred others in the same building or to the one we occupied last week in another city » (Abercrombie, 1990, p.164). Cette « neutralisation compulsive de l'environnement » tend à faire disparaître les « valeurs fondamentales sur lesquelles repose l'établissement d'un foyer » (Sennett, 1990, p.181). « À la profusion des bien-être possibles qu'assure depuis toujours l'habitation traditionnelle s'oppose à présent le confort par la règle, le regard froid des théoriciens qui étudient, disent et prescrivent des bornes et des normes, à tout le moins des mesures, à notre plus intime félicité : celle du chez-soi » (Pezeu-Massabuau, 2014, p.18).

Malgré cette dichotomie, ces standards sont devenus discours commun et la norme recherchée autant par les constructeurs que par les usagers. « Thus, while the architects blame the public for their nostalgic housing choices and the public blame the architects for oversized buildings, they are all enmeshed in a larger discursive formation » (Dovey, 2001, p. 98). Comme le mentionne Serfaty-Garzon (1999, p.66), cette recherche « s'inscrit dans des modèles culturels d'aménagement du chez-soi surdéterminé, constamment énoncés en particulier, par le marché et les médias ». La société s'est ainsi donné une vision précise de ce que doit constituer la maison

(Pezeu-Massabuau, 2014), de même que les valeurs et les idéologies qui y sont rattachées (Dovey, 2001). L'idéal de ce que se doit d'être un chez-soi est ainsi entièrement construit (Dovey, 2001). L'architecture elle-même est devenue un outil de persuasion, un outil de marketing. « Instead of an existentially grounded plastic and spatial experience, architecture had adopted the psychological strategy of advertising and instant persuasion; buildings have turned into image products detached from existential depth and sincerity » (Pallasmaa, 2005, p.30).

Plus encore, cette architecture devient une structure qui impose une certaine façon de vivre. Un « instrument civilisateur, censé influencer les aspirations et les conduites de l'habitant par sa fonctionnalité même » (Serfaty-Garzon, 2003a, p.62). Ainsi, « un espace subdivisé par une grille » (Sennett, 1990, p.83) ne peut que soumettre ceux qui doivent y vivre. « C'est par une architecture domestique ainsi codée que chaque société enseigne à ses membres une conformité : les faisant vivre en des lieux semblables qui les invitent aux mêmes gestes » (Pezeu-Massabuau, 2014, p.200).

Ainsi, l'aménagement même du lieu dicte la manière d'habiter des occupants et rend difficile la personnalisation des espaces. C'est le « pouvoir de l'architecture de voir la cohérence, de créer l'unité [...] Ce pouvoir éveille chez les autres une impression d'absence, d'intouchabilité » (Sennett, 1990, p.149). Par exemple chez Mies van der Rohe, « la grâce et l'harmonie d'une pièce dépendent d'équilibres finement calculés déterminant l'emplacement exact de chacun des meubles (conçu par lui naturellement) la présence ou l'absence des tableaux aux murs, les textures et les couleurs des tapis. [...] Dans une pièce de Mies, le moindre changement de la position d'un fauteuil modifie la perception de ce grand espace » (Sennett, 1990, p.148).

Or, ces intérieurs très structurants, ces modèles de rationalité, ne prennent pas en compte les besoins spécifiques des individus. « Cette religion de l'art est une foi fatale chez ceux qui conçoivent l'environnement, car de cette foi est une indifférence plus grande encore aux besoins quotidiens des gens qui utilisent ces immeubles » (Sennett, 1990, p.149).

Ce manque de considération des besoins quotidiens au profit d'une esthétique fonctionnaliste peut engendrer une déconnexion et des frictions importantes entre l'occupant et l'environnement. « We've assumed that if it's a good drawing then the thing is going to be okay. That's simply a mistake. Life cannot be produced from a drawing » (Mitchell, 2013, p. 231). Or, « ce qui semble rationnel sur papier – ne répond pas toujours au mode de vie quotidien » (De Botton, 2007, p.302).

L'exemple de la cité Frugès à Pessac, conçu par Le Corbusier en 1920 est un exemple parfait de cette déconnexion. La figure 2 montre bien le bâtiment avant et après les transformations par les habitants. Les longues fenêtres en bandeau ont été en partie comblées pour revenir à des dimensions plus traditionnelles et les terrasses ont été fermées ou couvertes.

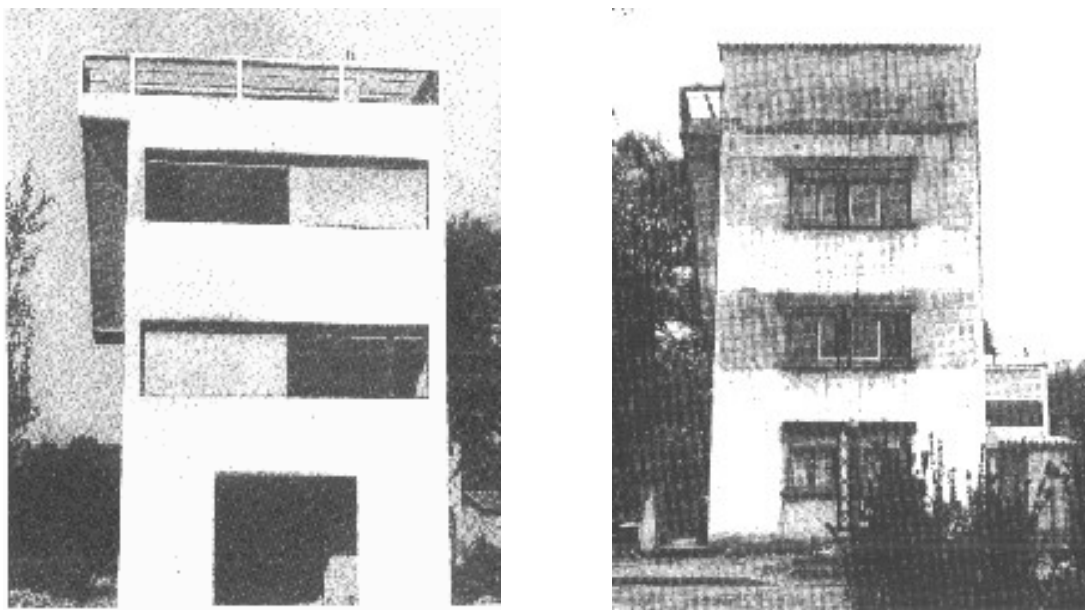


Figure 2. Cité Frugès à Pessac : Source : Boudon (1977). Pessac de Le Corbusier.

L'étude de l'architecte Philippe Boudon (1977) démontre bien que la distribution intérieure des unités basée sur les principes d'architecture moderne a choqué les habitants. Qu'ont-ils fait ? « Au lieu de s'introduire dans ce réceptacle, de s'y adapter passivement, ils ont habité activement, dans une certaine mesure. Ils ont montré en quoi consiste l'habiter : en une activité. Ils ont œuvré, modifié, ajouté à ce qui leur était offert. Qu'ont-ils ajouté ? Leurs

exigences » (Lefebvre, 1977, p.1). Ils ont réagi en modifiant les pavillons — les dénaturant avec des ajouts qui rompaient totalement avec le projet initial. En fait, les occupants ont altéré les pavillons « en fonction de leur conception des pratiques acceptables du chez-soi » (Serfaty-Garzon, 2003c, p.3).

La preuve que même dans des modèles stricts, les individus ont le pouvoir de modifier les choses, d'aller au-delà de la conception de l'architecte.

We should resist the inadequate definitions that engineers and architects have offered us. Domestic well-being is too important to be left to experts; it is as it has always been the business of the family and the individual. We must rediscover for ourselves the mystery of comfort, for without it, our dwellings will indeed be machines instead of homes (Rybczynski, 1986, p. 232).

En fait, le lieu ne peut devenir chez-soi que lorsqu'il est investi pleinement par l'individu qu'il l'occupe.

Tant qu'un bâtiment est pur abri, logement, tant qu'il est ustensile et instrument de protection contre les intempéries ou les ennemis, réserve de nourriture ou espace fonctionnel, ce n'est pas une maison ou une demeure. Quand bien même ce bâtiment donnerait satisfaction [...] il n'aurait lieu comme demeure, c'est-à-dire qu'il ne s'accomplirait comme maison qu'après le mouvement d'attention et d'amitié de l'habitant envers lui-même (Serfaty-Garzon, 1999, p.57).

Cette possibilité d'appropriation constitue une des articulations majeures de la vie quotidienne. C'est un mouvement intérieur qui fonde l'attachement au chez-soi (Serfaty-Garzon, 2003a, p.11).

Les aînés doivent donc être en mesure de s'approprier leurs espaces dans les résidences afin d'y développer le sentiment d'être chez-soi. Comment peuvent-ils y arriver ?

2.3 L'Appropriation

Les bâtiments construits ne sont pas que des objets abstraits observés de loin. Ce sont des espaces vécus par des individus. « We do not merely pass them on the street; we inhabit them. When we enter a building, we cease being merely its observers, we become its content » (Abercrombie, 1990, p.3). Des espaces conçus pour être beaux, mais qui doivent inévitablement rendre compte de l'expérience des occupants. « While spaces are created with visual and aesthetic properties in mind, they are ultimately meant for people to experience » (Vaikla-Poldma, 2013, p.246). Ceci est d'autant plus vrai pour les habitations. « L'habitant, lui ne passe pas sa vie à regarder sa maison, il la vit » (Boudon, 1977, p.168). Tout comme les occupants de la cité Frugès à Pessac, un individu qui vit dans un bâtiment, dans une habitation, le transforme, se l'approprie.

L'appropriation c'est une série d'actions par lesquelles un espace (*space*) se voit transformé en un lieu de vie (*place*). Ainsi, un espace qui n'a en soi aucune signification est transformé en un lieu rempli de vie grâce à une appropriation par des individus et des groupes (Rowles & Bernard, 2013).

On every level, the process involves transforming what is at the outset of a sterile and meaningless piece of geographic space, for example an empty apartment, into a place that has personal meaning in the context of our ongoing life. In the process, we are engaged in converting something that is neutral and often alien into something that is a meaningful expression of our identity (Rowles & Bernard, 2013, p.9).

Les architectes créent des espaces, les individus qui les habitent en font des lieux de vie. « In and of themselves, houses and apartments have no meaning. They are merely locations—empty spaces. They can only be brought to life and assume meaning as 'home' through a process of habitation or 'dwelling' in which space is claimed as a part of individual or group identity » (Rowles & Bernard, 2013, p. 11).

En transformant les espaces, en se les appropriant, les occupants modifient leur relation à ces lieux. « Changes in the physical shape of the dwelling and in material and social conditions affect the meaning of the dwelling and hence modify the dweller's relationship to his or her home » (Serfaty-Garzon, 1985, p.10). Ces gestes sont importants puisqu'ils permettent d'ancrer l'individu dans un lieu. « This is not a trivial pursuit, because it is a process that provides a sense of familiarity, centering, security, ownership, control, territoriality, comfort, display and identity » (Rowles & Bernard, 2013, p.9).

L'appropriation n'est pas passive. C'est une action délibérée. « Habiter un chez-soi, il s'agit d'une conquête non d'un état » (Pezeu-Massabuau, 2014, p.209). « On ne s'attache point à un chez-soi par une occupation passive, mais seulement dans une action continue d'appropriation » (Pezeu-Massabuau, 2014, p.20). « L'espace domestique privé est celui que l'on construit » (Duperrein, 2013, p.199).

Cette construction n'est pas toujours grandiose. Elle est plus souvent faite de petits changements. « Les modes concrets d'appropriation de l'espace habité sont ainsi, en première approche, généralement sans héroïsme au sens conventionnel du terme » (Serfaty-Garzon, 1999, p.65). « En effet, quoi de plus banal que de décider de l'attribution des chambres, de placer les meubles et les tableaux, de se mettre en quête d'un tapis, de choisir la couleur des murs et la façon de ranger les livres ? » (Serfaty-Garzon, 1999, p.66). Or, ces ajouts permettent à l'individu de s'approprier un lieu en lui injectant un peu de sa personnalité. Ainsi, « la disposition des objets dans la maison s'inscrit dans une dynamique de création d'une syntaxe personnelle » (Serfaty-Garzon, 1999, p.68).

L'appropriation se fait à plusieurs niveaux et peut-être plus ou moins complexe (Rowles & Bernard, 2013, p.9). Le simple fait de déménager « suppose l'arrangement d'un nouvel espace » (Duperrein, 2013, p.199). S'ensuit la disposition des objets du quotidien : les bas dans le tiroir du haut, la photo du conjoint sur la table de chevet à gauche. « We place items in accustomed locations, our socks in the top drawer and the picture we carry of our spouse on the

nightstand on the left side of the bed—the side where we sleep » (Rowles & Bernard, 2013, p.8). « Une appropriation est à l'œuvre dans tous ces gestes, dans tous ces sentiments » (Serfaty-Garzon, 1999, p.65). Des gestes d'appropriation simples, mais qui à long terme créent un attachement permanent. « It may involve a process, often extending over decades, of creating a permanent home as we decorate and redecorate our residence, design and maintain a garden, and gradually accumulate furniture and artifacts that define the space as ours » (Rowles & Bernard, 2013, p.9). Ainsi, des « logements conventionnels et identiques sont habités et modifiés de mille façons différentes » (Serfaty-Garzon, 1999, p.70) et deviennent des lieux de vie unique. Une « humble résistance à l'anonymat des allocations d'espaces normés et uniformes » (Serfaty-Garzon, 1999, p.69).

Les individus peuvent aussi s'approprier les espaces sans les modifier (Serfaty-Garzon, 1985, p.12). Ainsi, l'appropriation peut se faire par le biais de gestes du quotidien. « Cette notion d'appropriation a le mérite de nous inciter à prendre en considération le quotidien. Car c'est à ce niveau modeste, parfois misérable qu'elle s'opère » (Sansot, 1978, p.73). Entretien d'un espace, en prendre soin, y vivre chaque jour, ceci crée un attachement au lieu. « Use and awareness of space are complement as components of the way in which we transform spaces into places by the developmental emotional attachment and the sense of ownership of known and familiar places » (Rowles & Bernard, 2013, p.10).

En fait, toute forme d'appropriation est issue d'une interaction entre l'occupant et le lieu. « A place is not an object or setting so much as a kind of interactive relationship between people and a setting together with a set of meaning that both emerge from and inform this experience and interaction » (Dovey, 2001, p.95). « That is, places themselves gain meaning not just as the backdrop in which our personal projects are carried out, but as 'active agents' in the project themselves » (Manzo, 2008, p.92).

Conséquemment, les lieux peuvent soit soutenir ou nuire à l'appropriation des occupants. « In old age, indeed throughout the life course, processes of making and remaking place both

individuals and social groups are facilitated or hampered by environmental design » (Rowles & Bernard, 2013, p. XII). En effet, les individus s'attachent plus facilement aux lieux où ils sentent qu'ils sont supportés dans leurs efforts d'appropriation. « Those places we feel are supportive of our personal projects are among those to which we become attached » (Manzo, 2008, p.92).

Pour qu'un espace devienne un réel chez-soi, pour qu'un individu puisse se l'approprier, cet espace doit donc être plus qu'un lieu purement fonctionnel. « In addition to feelings of safety and comfort, home provides a place where we are in control and where we have the freedom of self-expression » (Rowles & Bernard, 2013, p.11). Ces lieux doivent permettre un haut niveau d'autonomie et une participation active des occupants dans l'appropriation des espaces. « They [must] provide scope for the exercise of choice, power and control, whether personal or collective » (Dovey, 2001, p.17). « The success of a residential development is contingent on the existential meaning it acquires for its residents. Who better than they can derive and infuse meaning into an environment? » (Buttimer, 1980, p.48). Comme l'a dit Le Corbusier face au projet de la cité Frugès à Pessac : « Vous savez, c'est toujours la vie qui a raison, l'architecture qui a tort » (Boudon, 1977, p.1).

En fait, pour que l'architecture soit réellement adaptée aux occupants, les designers doivent répondre à tous les besoins de ces derniers. « The designer should remember that any interior is possessed of more than practical functions; there are psychological, symbolic and narrative functions as well » (Abercrombie, 1990, p.15). L'architecture conçue pour être vue à certes produit des structures imposantes et innovantes, mais elle n'a pas facilité l'enracinement humain dans le monde. « Modernist design at large has housed the intellect and the eye, but it has left the body and the other senses, as well as our memories, imagination and dreams, homeless » (Pallasmaa, 2005, p.19).

Les designers doivent aussi prendre en considération que les individus vont tous, d'une façon ou d'une autre, s'approprier les espaces. « Our success as professionals of inhabited space depends on our ability to discern what facilitates—in the person's real and lived experiences—

the adapting of the space that is his or her own and his or her pleasure to be there » (LaSalle, 2013, p.253).

Mais qu'en est-il des résidences privées pour aînés : sont-ils des lieux qui permettent aux occupants de s'approprier leurs espaces personnels — leur permettent-ils de transformer les logements en réel chez-soi ? Voici les questions auxquelles la recherche a tenté de répondre en allant à la rencontre d'individus vivants en résidence. Le chapitre suivant explique les étapes qui ont mené à ces entretiens.

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE

L'objectif principal de ce projet de recherche est de déterminer si les individus se sentent « chez eux » dans une résidence privée pour aînés. Le but est donc de voir si ces aînés réussissent à s'appropriier leur logement et si l'aménagement de ces derniers soutient ou nuit à cette appropriation. La perspective privilégiée pour répondre à ces questions est celle des principaux concernés, c'est-à-dire les personnes âgées qui vivent dans ces milieux. Ce point de vue personnalisé qui permet d'explorer l'expérience vécue des résidents est essentiel pour saisir toute la sensibilité du lieu. Comme le mentionne Manzo (2008, p.89), « insights from the resident perspective enable us to view 'the projects' not as abstract politicized places of distress but as meaningful places where everyday life unfolds, that is, as home ». Ainsi, « il ne s'agit pas de décrire des maisons, d'en détailler les aspects pittoresques et d'en analyser les raisons du confort [...] nous voulons déterminer la réalité profonde de chacune des nuances de notre attachement à un lieu d'élection » (Bachelard, 1964, p.23). Étant donné la nature de l'objectif de l'étude, une méthode qualitative a été favorisée. L'essentiel de la recherche s'est fait suivant une approche phénoménologique, mais c'est la méthode du parcours commenté qui a encadré la collecte de données, incluant des entretiens, des photographies et des descriptifs liés à des observations sur le terrain.

3.1 L'approche phénoménologique

Étant donné que le but de la phénoménologie est d'examiner et de clarifier les situations et les expériences humaines dans la vie de tous les jours (Seamon, 2000), cette méthode de recherche est parfaitement adaptée aux visées du projet d'étude. Ainsi, puisque « l'objectif visé par la phénoménologie est d'explorer et de décrire le sens attribué à une expérience » (Ribau et al., 2005, p.22), elle permet à la chercheuse de découvrir comment les résidents percevaient leur logement. D'autant plus que l'approche phénoménologique permet d'entrer dans le monde subjectif de la personne puisqu'elle « donne le primat au vécu de l'individu, à sa perception, à sa biographie, à son histoire » (Ribau et al., 2005, p.23). C'est à partir des récits des résidents que se dessine la signification du phénomène (Ribau et al., 2005). « The aim is to use these

descriptions as a groundstone from which to discover underlying commonalities that mark the essential core of the phenomenon » (Seamon, 2000, p. 5).

La rigueur de la méthode est conditionnelle à l'attitude de la chercheuse.

Le chercheur n'interprète pas ce qu'il étudie à partir de ses propres repères et normes, mais il laisse le phénomène se dévoiler, venir à lui. Cette mise entre parenthèses est la condition de la rigueur de la méthode. Elle seule permet le dévoilement de la forme véritable du phénomène (Ribau et al., 2005, p.23).

Seamon (2000) souligne qu'il n'y a pas de procédure exacte pour effectuer une recherche phénoménologique. Il cite par contre quatre étapes : 1) identifier le phénomène qui intéresse le chercheur ; 2) collecter les récits descriptifs des répondants concernant leur expérience du phénomène ; 3) étudier en détail les récits des répondants dans le but d'identifier des similitudes et des éléments récurrents ; 4) présenter les résultats. Ces étapes sont respectées dans cette étude. De plus, afin d'ancrer les récits descriptifs dans un lieu spécifique, la méthode du parcours commenté a été utilisée pour la collecte des données.

3.2 La collecte de données

3.2.1 Le choix du terrain

Cette étude cherche à connaître le point de vue des résidents vivant dans des résidences privées pour aînés au Québec. Elle s'est concentrée sur les résidences de catégorie 1 & 2 puisque ces dernières logent des résidents autonomes plus aptes à participer à l'étude. Les résidences de taille régulière (10 chambres ou logements et plus) ont été visées. Plus spécifiquement, l'étude cherchait des résidences ayant plus de 25 unités ayant été construites dans les 10 dernières années. Les résidences choisies devaient avoir été construites spécifiquement pour une clientèle vieillissante, mais sans contraintes médicales et devaient offrir une variété de logements (studio, 1 chambre, 2 chambres, etc.). Ce choix s'explique par le fait que la majorité des nouvelles

résidences en construction suivent ce modèle. Le point de vue des résidents actuels peut donc nous fournir un éclairage significatif pour les prochaines années.

3.2.2 Le recrutement

Pour le choix des résidents, l'étude souhaitait trouver des participants pour qui la résidence était leur première, qu'ils auraient choisi eux-mêmes et où ils habitaient depuis minimum deux ans. L'étude permettrait donc de rencontrer des individus qui ont fait le choix volontaire d'habiter dans une résidence et qui ont eu le temps de vivre l'expérience du lieu. Une dizaine de parcours étaient souhaités pour la recherche.

Le projet de recherche a d'abord été proposé aux directeurs des résidences. Le but étant de légitimer le projet aux yeux des résidents et de garantir leur sécurité. Ainsi, des lettres (annexe II) ont été envoyées afin d'expliquer le projet d'étude aux directeurs d'établissement et leur demander la permission de solliciter la participation de leurs résidents.

Un premier envoi a été fait par courriel. Une dizaine de résidences sur l'île de Montréal et dans les alentours ont été sollicitées. Il n'y a eu aucun retour suite à cet envoi.

Un deuxième envoi a donc été fait, par la poste cette fois-ci. Dix nouvelles résidences ont été sélectionnées et le bassin a été élargi pour inclure des OSBL (Organisme sans but lucratif). Les OSBL sont des résidences pour aînés qui répondent aux mêmes normes que les résidences privées à but lucratif. La différence réside dans le mode de gestion et de financement.

Un organisme sans but lucratif (OSBL) d'habitation est une corporation gérée par des intervenants locaux, souvent bénévoles, en partenariat avec les locataires de la résidence. Cette forme de propriété collective vise à offrir aux aînés des conditions de logement appropriées et des loyers abordables. Bien que la majorité des OSBL

d'habitation soit mise sur pied grâce à des subventions gouvernementales, la prise en charge par le milieu distingue ces résidences de type communautaire¹⁵.

Suite à cet envoi postal, 3 résidences ont accepté de participer à l'étude :

- Résidence 1 : OSBL : région métropolitaine : 62 appartements, dont des studios, des 3½ pièces et des 4½. La moitié des appartements sont subventionnés.
- Résidence 2 : Résidence privée : région métropolitaine : 580 appartements, dont des 1 ½ (grande-suite), des 1 ½ (studio), des 2 ½, des 3 ½, des 4 ½ et des *penthouses*.
- Résidence 3 : OSBL : région des Laurentides : 26 unités, uniquement des 3½. La moitié des appartements sont subventionnés.

Dans tous les cas, les directeurs ont préféré présenter eux-mêmes le projet d'étude aux résidents afin de valider l'intérêt de ces derniers, tout en respectant leur intimité. Ils ont ensuite fait parvenir une liste de noms de résidents intéressés à participer à la recherche. La chercheuse a par la suite téléphoné à chacun d'entre eux pour leur expliquer le projet de recherche plus en détail et s'ils acceptaient, prendre rendez-vous pour effectuer le parcours commenté de leur appartement. Au final, dix résidents ont été interviewés et neuf appartements ont été parcourus.

3.2.3 Considérations éthiques

Au tout début de la rencontre, les objectifs de la recherche ont été clairement présentés aux résidents. Ces derniers ont été avisés que leur participation était tout à fait volontaire et les points importants du consentement (libre, éclairé, compris et continu) leur ont été présentés. Les formulaires de consentements (annexe III) ont été signés par les résidents avant le préentretien et la visite de leur appartement. Par ailleurs, les participants pouvaient à tout moment choisir de ne pas répondre à certaines questions, demander à ce que certains éléments de la conversation soient omis de la recherche ou même mettre un terme à l'entretien, mais aucun ne s'est prévalu

¹⁵ <http://www.vivreenresidence.com/habitations/osbl-dhabitation-communautaire>

de ce droit. Toutefois, certains résidents ont refusé que leur salle de bain soit photographiée au moment des parcours.

Afin de préserver l'anonymat et l'intimité des participants, tous les noms ont été changés. Tous les propos recueillis lors des entretiens sont entièrement confidentiels.

3.2.4 Le parcours commenté

Bien que généralement utilisé en urbanisme, le parcours commenté est apparu comme un outil idéal pour « accéder à l'expérience sensible des gens à partir des comptes rendus de perception en mouvement » (Thibaud, 2001, p.81). En suivant l'individu au milieu de ses objets, « il se produit un récit de vie qui colle au défilement de cet espace » (Petiteau, Pasquier, 2001, p.73). Ainsi, il y a une sensibilité intuitive accrue lorsque les personnes interviewées sont physiquement présentes dans le lieu duquel elles parlent (Evans & Jones, 2011). Plus encore, « the walking interviews generate richer data, because interviewees are prompted by meanings and connections to the surrounding environment » (Evans & Jones, 2011, p. 850).

Suivant la méthode du parcours commenté (Grosjean et Thibaud, 2001), un préentretien d'une dizaine de minutes à l'extérieur du logement avec des questions générales permettant de dévoiler la façon dont l'individu conçoit son intérieur dans sa vie quotidienne était prévu. Par contre, ceci a été possible avec un seul des participants. Tous les autres ont invité la chercheuse à entrer directement dans leur appartement. Étant donné que l'approche phénoménologique préconise une position d'ouverture, la chercheuse s'est adaptée à chaque situation afin de favoriser un climat de confiance. C'est d'ailleurs Seamon (2000, p.17) qui disait « The best phenomenological methods therefore are those that allow human experience to arise in a rich, unstructured, multidimensional way ». Le préentretien a donc surtout eu lieu dans les salons.

Un guide d'entretien a été utilisé (annexe IV), mais uniquement pour s'assurer que les questions essentielles n'étaient pas omises et pour lancer la discussion. Ensuite, l'entretien devenait plutôt une conversation dans laquelle la chercheuse était entièrement ouverte et à l'écoute, adaptant ses questions, son ton et ses intérêts à ceux du résident. Comme le préconise

l'approche phénoménologique, « le chercheur et le participant entrent en collaboration. Le chercheur n'observe pas objectivement, mais il accompagne » (Ribau et al., 2005, p.23).

À la suite de cette première conversation, les résidents étaient invités à faire visiter leur logement. Tel que proposé par la méthode, ce sont les résidents qui ont choisi leur propre parcours, « l'interviewé devient guide » (Grosjean et Thibaud, 2001, p.65). Tout au long du parcours, la chercheuse posait quelques questions très ouvertes qui amenaient l'interviewé à se raconter et à centrer ses propos sur certains points en particulier. À titre d'exemple, la chercheuse pouvait dire : « *parlez-moi de la provenance de vos meubles* ». Les parcours ont ensuite été suivis d'un retour sur l'expérience qui a permis de valider et de clarifier certains points du récit de parcours.

Suivant la méthode de Thibaud (2001), des relevés physiques du lieu ont été effectués par la chercheuse à la suite de l'entretien. Ce protocole d'observation « fait partie à part entière de la méthode d'enquête » (Thibaud, 2001, p.91) et a permis de contextualiser les phénomènes sensibles décrits par les individus. Plusieurs photos des appartements ont aussi été prises et les propos des résidents ont été enregistrés. Une transcription de ces entrevues a été minutieusement effectuée (annexe V). À noter toutefois que seuls les passages directement liés au sujet de recherche sont présentés dans cette étude. Plusieurs sujets personnels ont été abordés lors des rencontres. C'est la nature même de l'entretien phénoménologique où « les données recueillies sont biographiques, personnelles, parce que tout phénomène est temporel, historique et personnel » (Ribau et al., 2005, p.23). Les passages jugés trop personnels ont donc été omis des transcriptions finales afin de conserver l'anonymat et l'intimité des participants.

3.3 L'analyse des données

La première étape fut une analyse profonde et comparative afin de voir s'il y avait des similitudes dans les récits transcrits (Seamon, 2000). Plusieurs matrices conceptuelles ont été élaborées afin de voir s'il y avait des liens communs entre les récits des résidents. Une première division a été faite suivant les sections du guide d'entretien. Ensuite, des sous-sections ont été

ajoutées pour contenir les autres thématiques soulevées lors des entretiens. Une dernière réorganisation a permis de diviser les expériences des résidents sous trois grandes catégories : (1) le choix de la résidence et du logement ; (2) la fonctionnalité du logement ; (3) l'appropriation du logement.

Comme deuxième étape, une description détaillée de l'état physique des lieux a été faite en utilisant les données physiques recueillies lors des parcours commentés. Ces descriptions ont été intégrées à un tableau par sous-section (pièce) afin de pouvoir comparer les logements des différents résidents. Ces données ont aussi été confrontées aux connaissances liées aux bonnes pratiques en design, aux normes d'accessibilité universelle, aux pratiques de design liées à la clientèle, et aux normes de sécurité émises par le gouvernement pour les résidences privées pour aînés au Québec.

Finalement, une analyse comparative des entretiens et des descriptions des intérieurs a permis de faire émerger des « patterns », des gestes d'appropriation posés et répétés par les résidents dans leurs appartements. Ceux-ci ont été regroupés en cinq catégories : déménager ; aménager un espace ; s'entourer de souvenirs ; décorer son intérieur ; pratiquer des activités que l'on aime. Ils sont présentés en détail dans le prochain chapitre.

CHAPITRE 4 : ANALYSE DES DONNÉES

Cette étude cherche à démontrer si les résidences pour aînés sont des lieux qui permettent aux occupants de s'appropriier leur logement et d'y développer un sentiment d'être chez-soi. L'analyse des données a permis de mettre en relief cinq actions d'appropriation utilisées par les résidents rencontrés leur permettant de transformer des logements standardisés en lieu de vie personnalisé. La présentation de l'analyse débutera par un portrait de ces résidents, incluant les raisons les ayant menés à déménager dans une résidence pour aînés. Ensuite, les cinq actions d'appropriation seront présentées. En conclusion leur réponse à la question : avez-vous le sentiment d'être chez vous dans cette résidence ?

4.1 Portrait des résidents rencontrés

Cette section brosse un court portrait de chacun des résidents rencontrés dans le cadre de l'étude. Ces courtes descriptions biographiques fournissent quelques caractéristiques des personnes rencontrées, notamment leur âge et statut matrimonial. Elles exposent aussi le type de logement qu'elles occupent de même que les circonstances ayant mené à leur entrée en résidence. À noter que tous les noms ont été changés afin de conserver l'anonymat des participants.

Adrien

Âgé de 75 ans, célibataire, Adrien est francophone et habite depuis octobre 2014 un logement de 4 ½ pièces. Avant il vivait aussi dans un 4 ½ pièces, mais il était petit, typique, avec les pièces alignées le long d'un corridor. « *J'étais tanné du couloir matin et soir* ». Adrien savait qu'il avançait en âge et sa crainte était « *où vais-je aller ?* ». Dans quelle résidence pour aînés ? Il avait visité d'autres résidences, parlé avec des résidents, et il ne voulait pas déménager dans ce type d'établissement. Il voulait un endroit avec plus de liberté. « *Ici dans la salle à manger, y'a pas de place assignée. C'est très, très beau. C'est magnifique* ».

Angela

Âgée de 86 ans, veuve, Angela est anglophone et habite depuis septembre 2016 un logement de 3 ½ pièces. Malgré l'espace dédié à la cuisine, il n'y a pas de four dans cet appartement. Les repas chauds sont donc tous préparés dans la cuisine commune. Avant, Angela vivait dans un bloc de six appartements où elle habitait un 3 ½ pièces également, mais plus petit. Avant ça, elle et son mari avaient eu une ferme avec une Auberge. Angela a récemment perdu son fils et sa sœur. Malgré sa tristesse, c'est une femme résiliente, d'une grande générosité qui bénéficie grandement du support de ses filles. C'est d'ailleurs elles qui lui ont proposé de déménager. « *My daughters want me in [a senior home]. I said: 'moving again?'. I don't know if I could do it again* ». Mais, à cause de sa vue qui décline et l'empêche de cuisiner, elle a accepté de déménager. C'est plus sécuritaire. « *That's life. But I had a good life. I don't regret one thing. Not one thing. I worked hard. We had good times. My husband and I had a good marriage. A hard life from nothing, but we made it work. So, I can't regret anything* ».

Colette et Léo

Âgés de 80 et 86 ans, Colette et Léo sont mariés, francophones et habite depuis janvier 2014 un logement de 3 ½ pièces. Malgré l'espace dédié à la cuisine, il n'y a pas de four dans cet appartement. Les repas chauds sont donc tous préparés dans la cuisine commune. Avant, ils vivaient dans une maison, qui n'était toujours pas vendue au moment de l'entrevue. L'entretien de la maison devenait trop difficile. Léo commençait à être malade. Ce fut une décision de couple. « *Moi [Colette] j'ai dit oui, pis lui aussi. On était consentant. On était d'accord tous les deux* ». Au même moment, la résidence se construisait. Ils ont eu la chance de visiter pendant les travaux et ont décidé d'y déménager.

Gérard

Âgé de 86 ans, veuf, Gérard est francophone et habite depuis octobre 2015 dans un logement de 3 ½ pièces. Il a vendu son duplex où il habitait depuis 53 ans pour déménager à la résidence. Suite au décès de sa femme en 2013, il avait commencé à y penser, mais remettait

toujours. Puis, il a pris la décision. Il savait qu'il voulait déménager près de la rivière et c'est ainsi qu'il a fait son choix.

Marcel

Âgé de 77 ans, célibataire, Marcel est francophone et habite depuis octobre 2014 dans un logement de 4 ½ pièces. Avant, il avait toujours été locataire. Son dernier appartement était un 3 ½ pièces dans une coopérative d'habitation. Marcel a décidé de déménager lorsqu'il a su qu'un pourcentage des logements étaient spécifiquement réservé pour des aînés gais. « *C'est un grand privilège de profiter de cette occasion-là* ». Marcel a aussi gagné en espace. Son ancien 3 ½ pièces faisait juste près de 500 pieds carrés. Son nouveau logement fait 883 pieds carrés.

Réal

Âgé de 88 ans, veuf, Rémi est francophone et habite depuis août 2015 un logement de 3 ½ pièces. Malgré l'espace dédié à la cuisine, il n'y a pas de four dans cet appartement. Les repas chauds sont donc tous préparés dans la cuisine commune. Avant, il vivait dans une maison, sur une ferme, depuis 1983. Le déménagement était un choix personnel. Après la mort de sa deuxième femme. Il était prêt à déménager pour des raisons de santé. Par contre, c'est sa fille qui a choisi la résidence. « *Elle avait entendu parler d'ici. Que c'était une "bonne place". Elle m'a donné un ultimatum : "soit tu vas à [...], soit tu vas à Montréal". J'avais pas aller à Montréal. Faque j'ai accepté de venir ici* ».

Rémi

Âgé de 76 ans, célibataire, Rémi est francophone et habite depuis octobre 2014 dans un logement de 3 ½ pièces. Avant il était propriétaire d'un condominium de 6 ½ pièces de 1300 pieds carrés. Rémi n'était pas prêt à quitter son grand appartement, mais a eu des problèmes de santé. Pendant près de six mois, il n'est pas sorti de chez lui. C'est à ce moment qu'il a décidé d'aller en résidence. Puisqu'il avait été impliqué dans le projet de construction-rénovation du projet, il a décidé à ce moment d'y déménager.

Richard

Âgé de 72 ans, célibataire, Richard est francophone et habite depuis octobre 2014 son logement de 3 ½ pièces. Avant il vivait, depuis 20 ans, en appartement dans une coopérative d'habitation. Son appartement précédent était un 4 ½ pièces : deux pièces doubles, salon et chambre à coucher divisés par une porte d'arche, et cuisine et salle à manger de l'autre côté. C'est pour des raisons de santé qu'il est déménagé. Souffrant d'embonpoint et d'un genou dont le ménisque était déchiré, il ne pouvait plus monter les escaliers et avait besoin d'un logement avec des ascenseurs. « *Je savais que je vieillissais. Je connais mon état de santé [...] Et je sais par une grande lucidité de ma part que je ne vais pas rajeunir* ». Richard a jugé que c'était le temps de le faire pendant qu'il avait la possibilité d'agir par lui-même, de demander de l'aide et de « *gérer ses propres affaires* ». Il ne voulait pas attendre d'être à l'hôpital et de laisser ça entre les mains de ses proches. L'une des raisons principales pour laquelle il a choisi la résidence privée où il habite est que son logement est subventionné.

Samuel

Âgé de 76 ans, célibataire, Samuel est francophone et habite depuis décembre 2016 un studio qu'il partage avec sa petite chatte noire. Avant, il vivait dans un 3 ½ pièces désuet, mais d'où il ne pensait jamais déménager. L'idée même d'une résidence pour aînés n'avait jamais effleuré son esprit. C'est donc par pur hasard que Samuel a découvert la résidence où il habite présentement. Un jour où il se promenait à vélo, sa sandale a brisé et il s'est arrêté dans la cour arrière du bâtiment — où il y avait une vente de garage — pour essayer de trouver quelque chose pour réparer sa sandale. Les résidents qui s'occupaient de la vente de garage lui ont parlé de la résidence et il a été charmé par l'accueil et le sens du partage des gens. « *J'avais trouvé quelque chose d'extraordinaire* ». C'est à partir de ce moment qu'il s'est informé et s'est inscrit. Si les logements n'avaient pas été subventionnés, il n'aurait pas pu y déménager. « *Y'appelle ça un hasard. Moi j'appelle ça la providence. C'est mon dernier cadeau de vie* ».

4.2 L'appropriation des lieux

Peut-on être chez-soi dans une résidence privée pour aînés ? Les recherches nous ont démontré que l'on doit pouvoir s'approprier un lieu — le transformer en lieu de vie. Voyons donc comment les résidents rencontrés se sont appropriés leur appartement. Parce qu'il faut le souligner, tous les participants y sont arrivés. Certains avec de petits gestes simples, d'autres avec des actions plus soutenues.

4.2.1 Déménager

Déménager constitue le premier geste d'appropriation puisqu'il oblige inévitablement le nouvel arrivant à aménager l'espace. Pour certains d'entre eux, cette première action est suffisante pour créer un lien d'attachement avec lieu. C'est le cas de Réal et de Gérard.

On a déménagé un lundi matin. Ma fille à tout installé. C'était exactement comme ça. [...] En trois jours, j'étais chez moi (Réal).

C'est mes enfants qui sont venus pour m'installer. J'ai rien changé. C'est arrivé comme ça, pis ça faisait comme ça (Gérard).

La personnalité propre de chaque résident explique aussi cette rapidité d'adaptation. Comme le souligne Gérard lorsque qu'on lui demande s'il changerait quelque chose, et qu'il répond : « *Non pas du tout. J'aime pas le changement* ». C'est aussi la réponse de Colette qui avoue : « *Moi, j'suis pas une changeuse. Je suis une personne conservatrice* ». Et qui avec beaucoup d'enthousiasme, s'est exclamé : « *On a rentré, on a placé nos affaires, pis on était chez nous. C'est le fun !* »

Les autres résidents rencontrés ont modifié et transformé leur appartement après le déménagement. Construisant ainsi leur attachement au lieu dans le temps. C'est le cas d'Adrien pour qui l'aménagement et la décoration de son logement sont perçus comme un marathon et

non un sprint. « *Moi, je suis pas arrivé à la course. J'ai pris mon temps* ». Même chose pour Rémi et Richard pour qui l'aménagement est une action continue.

Je veux éventuellement faire faire une tablette pour ici [au-dessus du sofa-lit] (Rémi).

Celle-là [lampe] – j'en ai trouvé une meilleure. Que je vais acheter à l'automne parce que l'hiver je passe beaucoup de temps à l'intérieur. C'est une lumière que j'ai trouvée au centre d'achat. C'est une boutique de lampe de Turquie. Très colorées, mais assez cher. 120 \$ pour une lampe. Mais elles sont belles, sont belles. Et je me dis : "passez autant d'heures". Celle-là est correcte, mais elle est grise. Il y a du gris dans la cheminée, ça va, mais je suis tanné un peu. Ça fait trois ans et je veux quelque chose de beau – très beau. Ça va faire partie du décor. Ça va être décoratif (Richard). (Figure 3)

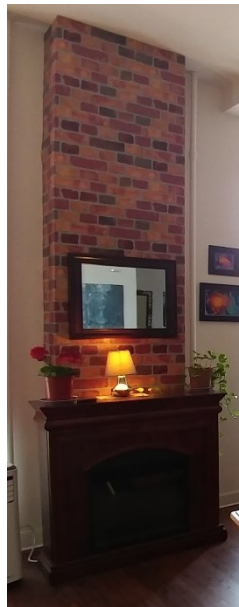


Figure 3. Déménager : lampe de Richard à changer. Crédit photographique : G.G.

Déménager constitue donc la première action de l'appropriation. La deuxième consiste à disposer les meubles dans l'espace.

4.2.2 Aménager l'espace

Aménager l'espace c'est disposer les meubles le plus efficacement possible pour répondre aux besoins des occupants. Les meubles utilisés par les résidents proviennent essentiellement de deux sources : ce qu'ils possédaient déjà et ce qu'ils ont acheté pour combler leurs nouveaux besoins.

Emménager dans une résidence pour aînés c'est très souvent quitter une maison remplie pour un appartement beaucoup plus petit. Les résidents ont donc dû faire des choix entre les meubles à conserver et ceux qui ne pouvaient les suivre dans leurs nouveaux appartements. Pour certains, la transition fut très facile. C'est le cas de Colette et Léo et de Richard.

J'ai apporté le principal. [...] J'étais complètement d'accord avec tout ce que je me suis débarrassé. [...] Toute donné mes affaires. J'étais prête ! J'ai jamais regretté ce que j'ai donné (Colette).

Comme c'était plus grand là-bas, j'ai fait du délestage beaucoup. À moment dans la vie, il faut apprendre à faire ce genre de chose. Et moi je l'ai fait sans aucun regret (Richard).

Pour Angela et Samuel, le choix s'est fait avec un peu plus de nostalgie.

I left a lot—a lot—of furniture to the family because we had a lot of antique furniture which would not fit here. [...] So, I had a lot of nice things. I don't miss them anymore. Because I see it now—they are things. You cannot take along. As long as they stay in the family and are being watched out after (Angela).

J'ai essayé de me détacher le plus possible au maximum. Garder les choses qui me tenaient le plus à cœur. Question de valeur. [...] J'ai gardé ce que je considère l'essentiel. Pour ma vie, c'est ça qui est important (Samuel).

Malgré ce mobilier existant, tous les résidents se sont procuré des meubles pour répondre à leurs nouveaux besoins. Même Gérard qui malgré son affirmation a fait l'acquisition d'un nouveau fauteuil pour écouter la télévision.

Cette table [salle à manger], c'est quand je me suis marié. Moi, ça me dérange absolument pas. Moi, j'aime les choses antiques. Du moment qui a rien de brisé. Pour moi, c'est secondaire. J'aime pas perdre mon argent. Ça va aller aux enfants. Juste le plaisir d'avoir dépensé. Si quelqu'un a fait ça toute ça vie... c'est pas à 85-86 ans que tu vas changer (Gérard).



Figure 4. Aménager l'espace : fauteuil de Réal pour écouter la musique. Crédit photographique : G.G.

En fait, le fauteuil est le meuble que tous les résidents se sont procuré. Placé dans le salon, il sert essentiellement à regarder la télévision, mais il peut aussi servir pour la lecture ou pour écouter de la musique.

J'écoute la musique. J'm'assois ici [le fauteuil fait dos à la fenêtre]. J'mets mes pieds là [sur le fauteuil en face]. Pis j'lis la bible, des fois (Réal). (Figure 4)

C'est Colette qui en fait l'utilisation la plus original et athlétique.

Ça, c'est moi qui est allé l'acheter. J'voulais avoir un bon fauteuil. Parce que j'l'amène là [déplace la chaise du salon à la chambre] pour regarder la télévision. Je la déplace. J'mets mon pied sur mon tapis pis j'la glisse. Parce qu'est pesante encore. Pis j'la tourne. A passe juste. [...] Faque a rentre icitte, pis je m'assoie ici pour regarder la télévision. Pis après ça, je la r'déplace pour le soir. J'la pivote (Colette). (Figure 5)

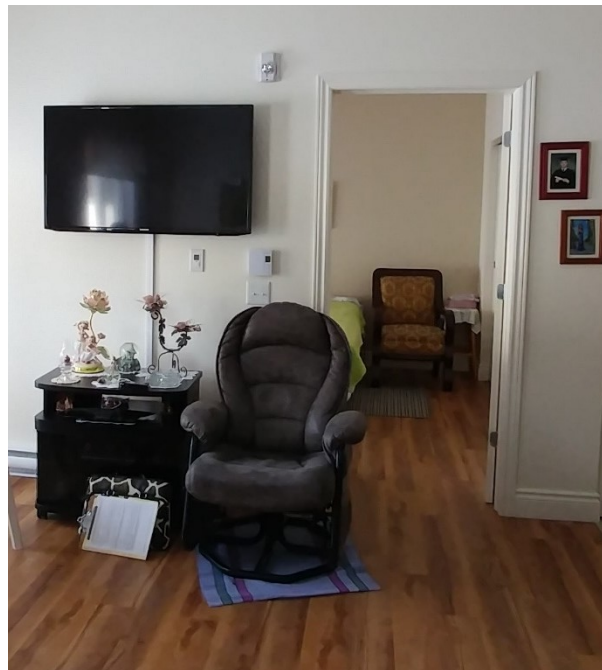


Figure 5. Aménager l'espace : fauteuil de Colette qu'elle déplace dans la chambre.
Crédit photographique : G.G.

C'est Richard qui explique le mieux cette transition vers l'utilisation du fauteuil au lieu de la traditionnelle causeuse comme pièce principale dans le salon.

C'était ridicule de mettre la causeuse face à l'écran parce que je suis souvent face à la télé. Je suis un gros téléphage. [...] Je me suis dit : « je ne suis jamais sur la

causeuse ». C'est un meuble décoratif la causeuse. C'est le meuble le plus cher et qui sert pas. [...] Je l'aime beaucoup la causeuse. Parfois je vais m'allonger dessus, mais c'était ridicule de la mettre à la télé. [...] Il faut savoir faire des compromis. (Figure 6)



Figure 6. Aménager l'espace : fauteuil de Richard pour écouter la télévision.
Crédit photographique : G.G.

Autre élément de changement, l'achat de deux lits simples pour un couple afin de mieux répondre aux besoins de santé de chacun.

Dans la chambre on a acheté deux lits électriques. On avait un lit queen. Pis, j'en voulais pu. Parce que lui commençait à être malade. Y bouge la nuit. Moi j'me lève pour aller aux toilettes. J'lui est dit : "Léo, t'é d'accord encore ? On s'achète ça. Deux lits jumeaux électriques". Y'a dit : "oui". Avec une manette. J'men sert. Y'en a de besoin lui là (Colette). (Figure 7)



Figure 7. Aménager l'espace : lits de Colette et Léo. Crédit photographique : G.G.

On pense aussi à la visite dans ces nouveaux appartements où il n'y a qu'une seule chambre à coucher. Alors plusieurs résidents ont fait l'acquisition d'un sofa-lit. (Figure 8)

Les meubles je les avais avant. J'ai acheté ce sofa, qui se convertit en lit pour la visite. Ça se déplie. J'ai aussi un paravent pour créer une petite chambre (Rémi).

J'ai un sofa-lit pour les invités. C'est aussi ici que je fais mes siestes le jour (Marcel).

That's the only thing I needed. It's a pull-out sofa. I had a sofa but it didn't fit. This one, if the children or grandchildren want to sleep, we just pull it out (Angela).



Figure 8. Aménager l'espace : sofa-lit de Rémi, Marcel et Angela. Crédit photographique : G.G.

Ces sofas-lits sont toutefois peu utilisés. Personne n'en a fait usage chez Marcel et Angela. Rémi n'a reçu qu'une seule personne à coucher.

Certains meubles sont aussi achetés ou faits sur mesure pour combler un besoin spécifique de l'espace.

I bought the round table. [...] The table makes sense to me if I have company, or if I have people over for tea. But I don't use it much. Usually when we are three or four, we sit here and I move the chair around (Angela).

J'ai acheté l'armoire blanche qui est dans cuisine et celle dans la salle de bain qu'on met au-dessus de la toilette. On peut en mettre plus. En vieillissant, on a besoin de plus de pilules. Des trucs plus fonctionnels (Samuel).

J'ai fait faire des meubles sur mesure. Tout ça [le coin bureau]. J'ai fourni des dessins. Je peux le changer. C'est pas vissé au mur (Rémi). (Figure 9)



Figure 9. Aménager l'espace : bureau fait sur mesure de Rémi. Crédit photographique : G.G.

Marcel et Adrien sont les seuls qui ont presque entièrement meublé leur appartement avec du neuf. Dans le cas de Marcel c'était par nécessité puisque son précédent appartement était plus

petit que celui qu'il occupe aujourd'hui à la résidence. Il a donc dû faire l'acquisition de plusieurs meubles pour combler l'espace.

J'ai dû me racheter des meubles, alors que la plupart des gens ici ont dû jeter. [...] Ça fait longtemps que je veux une chambre d'amis et un grand bureau à part — j'en ai jamais eu — ça c'est le plus grand logement que j'ai eu de toute ma vie et j'en jouis (Marcel).

Pour Adrien, l'aménagement de ce nouvel espace était important afin de faire la transition vers ce nouveau chapitre de sa vie.

J'étais tanné. [de mes vieux meubles]. [...] Y fallait quelque chose qui me parle. [...] Le salon et la salle à manger. La décoration c'est moi. J'ai mis du temps. Je savais ce que je voulais. [...] [Pour la salle à manger] je cherchais des dossiers hauts — c'est très rare. Ça, ça couvre le dos au complet. On est très bien assis. J'ai pris mon temps. Ça là [les sofas] tout s'ouvre. Je voulais pas de trucs [manivelles a bras]. Quand c'est déchargé — je le recharge — y'a des grosses batteries (Adrien). (Figure 10)



Figure 10. Aménager l'espace : les nouveaux meubles d'Adrien. Crédit photographique : G.G.

Aménager l'espace constitue donc une action forte d'appropriation puisqu'elle nécessite une compréhension — et une acceptation — de ses nouveaux besoins. Pour certains, elle est le symbole positif d'un nouveau début. Pour d'autres, elle requiert de faire un deuil de son ancien lieu de vie et surtout des souvenirs qui imprègnent souvent les meubles.

4.2.3 S'entourer de souvenirs

Ainsi, les meubles conservés ont souvent une histoire propre qui rappelle des souvenirs de vie familiale ou de voyage.

This piece, I got from my mother-in-law. But I got it reupholstered from my daughter. This piece we got from—it's an antique too—we got it from an antique store. And the chair you're sitting in, must be 30 years old. [...] The carpet comes from Tunisia. My husband and I we did a lot of travelling. We bought it there in 1997 (Angela). (Figure 11)

Ça, c'est ma chaise celle-là. C'est une maususse de belle chaise. Très belle chaise que j'avais fait décaper. C'est ancien. Ça doit faire 40 ans que j'ai ça. Je m'assis là-dessus. Quand j'écoute la TV, c'est celle-là que je trouve la plus confortable. Y'a pas de danger qu'elle [la chatte] la prenne. [...] La chaise du bureau vient du Ghana. Je l'ai eu pas cher. C'est vraiment ancien — c'est vieux (Samuel). (Figure 12)



Figure 11. S'entourer de souvenirs : les meubles de famille d'Angela. Crédit photographique : G.G.

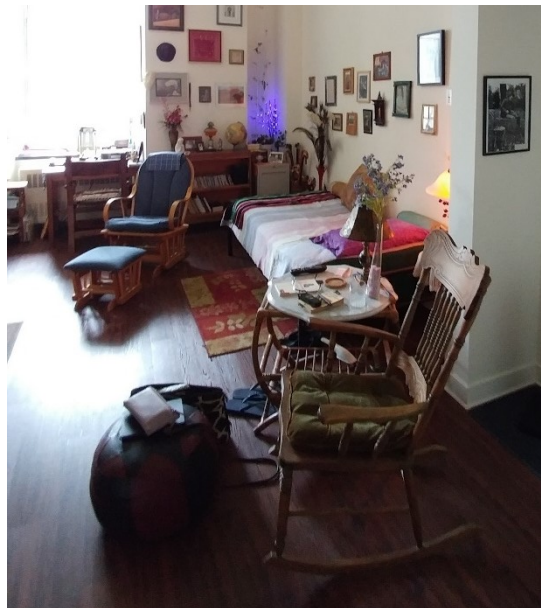


Figure 12. S'entourer de souvenirs : les meubles antiques de Samuel. Crédit photographique : G.G.

Mais la plupart des souvenirs passent par les éléments décoratifs, plus spécifiquement les œuvres d'art qui ornent les murs des résidents.

Ce qui est au mur c'est des souvenirs. Ça, c'est un ami qui l'a fait [les œuvres accrochées aux murs]. C'est un ami qui a fait ça aussi, c'est le même. Ça, c'est un ami qui est mort qui a fait ça. [...] Les dessins à l'entrée, c'est moi qui les ai dessinés. [...] Ici c'est ma pièce la plus belle – c'est un ami qui a fait ça — c'est en terre cuite (Rémi). (Figure 13)

Les toiles sur les murs, c'est des cadeaux. Ça, c'est une amie qui me l'a donné (Colette). (Figure 14)

Ça, c'est ma sœur qui m'a donné ça. Elle avait des affiches. J'ai choisi mes opéras préférés (Adrien). (Figure 15)

I had a lot of paintings. That painting was done by one of my daughters, those and another in the bedroom. She paints now more landscapes. [...] This painting is from a friend. That's another painting from my daughter. And that one is from my husband when we moved into our first house 65 years ago. This is a painting from me. And this one is from my husband. And I had a brother who was a painter (Angela). (Figure 16)

Souvenir de voyage. La parenté. Les auteurs que j'ai préférés. Camus avec son petit chat noir. [...] Le côté asiatique, le côté arabe. Ça [les choses accrochées aux murs], c'est tous des voyages. Les Arabes, les musulmans, les Byzantins, pis les Grecs. Dans cuisine, c'est québécois pis amérindien, pis tout ça. Ça, c'est la famille. Je me suis retrouvé dans mon cocon (Samuel). (Figure 17)



Figure 13. S'entourer de souvenirs : les œuvres de Rémi. Crédit photographique : G.G.

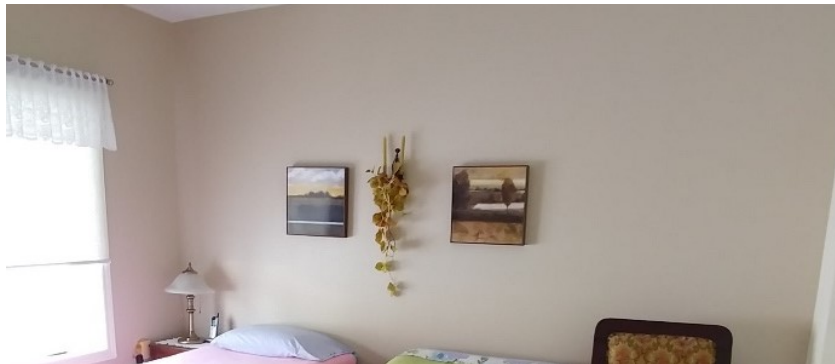


Figure 14. S'entourer de souvenirs : les cadeaux de Colette. Crédit photographique : G.G.



Figure 15. S'entourer de souvenirs : les affiches d'opéra d'Adrien. Crédit photographique : G.G.

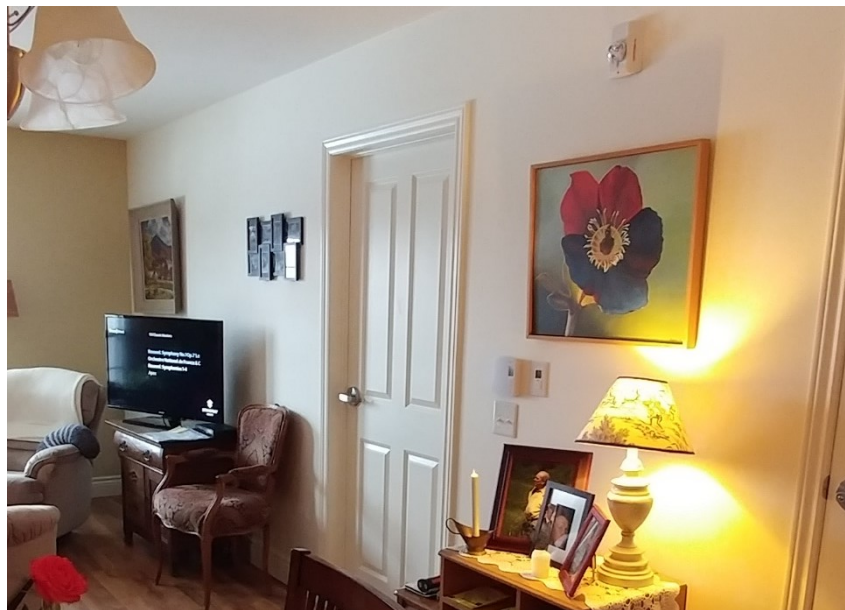


Figure 16. S'entourer de souvenirs : quelques-unes des œuvres de famille d'Angela. Crédit photographique : G.G.



Figure 17. S'entourer de souvenirs : quelques-uns des souvenirs de voyage de Samuel.
Crédit photographique : G.G.

En s'entourant d'objets qui rappellent des souvenirs profonds, les résidents posent un geste d'appropriation qui permet de les ancrer à leur nouveau milieu de vie. Ils injectent aussi leur personnalité dans ces appartements.

4.2.4 Décorer son intérieur

Afficher ses souvenirs représente certes une façon de décorer son intérieur, mais pour certains résidents la décoration de leur appartement constitue aussi une façon de mettre les choses à leurs goûts et surtout de faire ressortir leur personnalité.

Je pouvais pas vivre dans du blanc. [...] Dans chaque appartement que j'ai eu, j'ai toujours eu de la couleur. J'ai vécu 13 ans en Afrique. J'ai du jaune, j'ai du orange (Rémi). (Figure 18)

La grande toile. J'aime beaucoup la nature. Je voulais quelque chose avec des fleurs. Y fallait quelque chose qui me parle. [...] En septembre je vais faire

peinturer gris pastel et blanc. [...] Je voulais un miroir — j'ai déjà eu des miroirs collés au mur — je voulais pas ça — mais quand j'ai trouvé celui-là — ça donne une grandeur à l'appartement. [...] Ça j'ai acheté ça [luminaire au-dessus de la table à manger]. Eux, ils fournissaient un luminaire rond — comme 1960. Ben basic. Je trouvais ça assez laid. [...] Ça c'est deux belles chaises que j'ai eues en héritage et je vais les faire retaper. [...] C'est un dernier détail. C'est pour mettre de la couleur. Des points de couleur. C'est pour ça que j'ai choisi gris [pour les fauteuils]. Ça se démode pas. Ça reste neutre pis on peut changer les couleurs autour (Adrien). (Figure 19)

I need colour. Especially now with my eyes. I love colour. [...] I need curtains somehow. [...] But I need something still for decorative. Same thing in the bedroom (Angela).

Je suis allé chez Empire Wall Paper. J'ai viré le magasin à l'envers. J'ai cherché, mais vraiment beaucoup, j'ai regardé tous les échantillons de cheminée et j'en avais trois qui étaient plus ou moins... qui était pas réellement ce que je voulais. Et là, la vendeuse en voyant ma déception me dit : "j'ai à l'arrière-boutique un rouleau double qui est ouvert, je pourrais vous le montrer, mais je vous le dis, il a été déballé, il est moins cher". Elle m'amène ça. Avec les teintes du foyer. Alors j'ai dit : "vendu". [...] Et là évidemment je voulais les draperies de velours rouge. [...] Ça met plus de couleur. [...] Alors ici je me suis dit : "il faudrait des vitraux". Alors, j'ai mis un papier contact. Il y en a sur les six fenêtres. Il y en a dans la chambre aussi. Pour moi, je voulais quelque chose qui rappelle le lieu, mais qui ne soit pas religieux. [...] Je vais peindre vert derrière vous, entre le milieu des armoires. Ça va devenir un vert dégradé de celui-ci et l'entrée va être rouge. [...] Je voulais pas un rouge criard trop, j'ai choisi le rouge coquelicot (Richard). (Figure 20)



Figure 18. Décorer son intérieur : les couleurs chaudes de Rémi. Crédit photographique : G.G.



Figure 19. Décorer son intérieur : injection de couleur chez Adrien. Crédit photographique : G.G.



Figure 20. Décorer son intérieur : touches de rouge chez Richard. Crédit photographique : G.G.

Colorer, décorer son intérieur peut paraître banal, mais c'est un geste d'appropriation très important pour certains individus. Pour Richard, ce geste va encore plus loin puisqu'il lui permet de s'exprimer et d'être bien.

Ça s'impose pour moi. [...] Moi j'ai toujours eu des appartements coquets — sauf quelques rares exceptions. Et les gens disaient « wow ! » Et je suis aussi un homme de théâtre — donc j'ai besoin de ce type de relation — mise en scène — avec les gens. Donc pour moi, le décor c'est important (Richard).

Pour Angela, décorer, embellir un lieu c'est aussi y insuffler un bien-être et un confort qui donne l'impression d'être chez-soi.

Homey is the most important thing to me. It has to be homey. You have to feel it when you go through the door. You have to feel: this is yours—this is your home. [...] The definition of Home is coziness. It has to be home-like. It has to be your home and it has to reflect on others too—they feel home (Angela).

Décorer son intérieur est donc une autre action très concrète posée pour s'approprier un espace.

4.2.5 Pratiquer des activités que l'on aime

L'appropriation ce n'est pas seulement les modifications que l'on impose au lieu. On s'approprie aussi les lieux par les gestes que l'on accomplit au quotidien, ceux nécessaires comme se nourrir et dormir, mais aussi ceux qui font passer le temps et qui rendent heureux.

I sit always there. I knit. I do a lot of knitting. Simple knitting. I close my eyes and then I feel (Angela).

J'ai aussi mon coin étudiant. J'ai mon ordinateur avec la bibliothèque et des paperasses éparpillées et puis je corrige et je rédige. J'ai un côté pédagogue (Richard).

Ça, c'est un coin que j'aime beaucoup. C'est un endroit de lecture que j'adore. C'est bien éclairé. J'ouvre les rideaux et c'est super. J'ai ma musique (Adrien). (Figure 21)

Mon petit coin méditation c'est dans le corridor, c'est tranquille, c'est moins bruyant — je mets juste une chaise — et je m'assoie (Marcel). (Figure 22)

Comme à cette heure-ci, je me place une chaise — t'as du soleil, tu peux ouvrir le châssis un ti-peu, ça fais comme si t'étais sur le balcon. [...] Je pourrais me coucher — ouvrir un peu le châssis — comme dans un hamac. Je regarde la lune. [...] Même à rien faire, j'aime ça (Gérard). (Figure 23)



Figure 21. Pratiquer des activités que l'on aime : le boudoir d'Adrien. Crédit photographique : G.G.

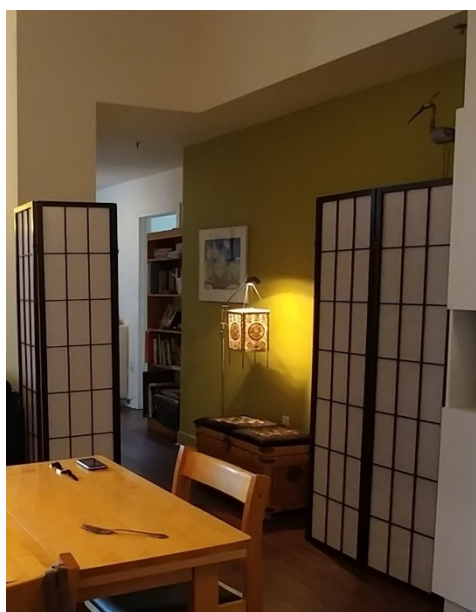


Figure 22. Pratiquer des activités que l'on aime : le coin méditation de Marcel. Crédit photographique : G.G.



Figure 23. Pratiquer des activités que l'on aime : la vue du coin relaxation de Gérard.
Crédit photographique : G.G.

Tous les résidents rencontrés ont ainsi réussi à s'approprier leurs nouveaux appartements. Ils les ont aménagés selon leurs besoins, y ont intégré leurs plus beaux souvenirs, ont décoré les lieux chacun à leur façon et y ont développé des habitudes qui leur permettent de profiter de chaque nouvelle journée. Mais, ont-ils réellement le sentiment d'être *chez-eux* ?

4.3 Être chez-soi

Les études nous démontrent que pour développer le sentiment d'être chez-soi, les individus doivent pouvoir s'approprier les espaces qu'ils occupent. Les résidents rencontrés ont démontré qu'ils ont réussi à transformer les appartements des résidences en espace personnalisé. Mais ont-ils l'impression d'être chez-eux pour autant. Avant de dévoiler leurs réponses à cette question, regardons ce qu'ils ont répondu à la question : êtes-vous bien ici ?

Je suis correct. J'aime ça. Alors je suis très heureux. Très, très heureux. C'est pas demain que je vais déménager. À moins que m'arrive un malheur (Adrien).

I'm very happy that I moved here (Angela).

On est gâté (Léo). Réellement gâté. Moi, j'apprécie beaucoup en tout cas (Colette). Belle tite place (Léo).

J'ai eu de la misère dans le début. [...] Je voulais partir d'icitte, mais pour aller où ? Je vas-tu trouver une meilleure place que ça. Ben voyons donc ! Tsé, arrête. [...] J'ai tout ce qui faut ici (Gérard).

Y'en a qui sont moins bien, mais nous on est bien (Marcel).

C'est mieux que d'être propriétaire... on a aucun entretien (Rémi).

Au début j'étais un peu déprimé, mais on traverse des périodes. Qu'on le veuille ou non (Richard).

C'est tellement beau ici. [...] Ici, c'est une très belle place pour pas se sentir tout seul. En même temps, mais se sentir respecté dans l'intimité. [...] C'est privilégié les gens qui viennent ici (Samuel).

Les résidents rencontrés sont donc bien dans leurs nouveaux logements en résidence pour aînés. Pour certains, la transition fut plus difficile, physiquement et psychologiquement. Mais, la majorité d'entre eux se considèrent chanceux d'être où ils sont. Un lieu qui répond mieux à leurs nouveaux besoins.

Les résidents sont donc satisfaits, ils apprécient ces espaces qu'ils se sont appropriés. Mais est-ce qu'ils ont le sentiment d'être chez-eux ?

Ah oui, oui. Aussi invraisemblable que ça peut paraître (Adrien).

It's feeling like that more and more (Angela).

Ah oui. Oui. Je ferme ma porte — je barre ma porte — pis j'suis chez nous (Colette).

Ah ben oui. À c'theure. Je m'en viens icitte pour mourir. Mais je suis pas pressé (Gérard).

On est toujours locataire... pas vraiment chez nous... mais on est bien (Marcel).

En trois jours, j'étais chez moi (Réal).

À savoir si je suis chez moi. Dans la mesure où j'ai signé un bail. Mon appartement est strictement privé. Oui, je suis chez moi ici. C'est mon foyer intime. J'ai mon intimité (Richard).

Oui, oui. Je me suis retrouvé dans mon cocon (Samuel).

Les résidents ont donc le sentiment d'être chez eux. Ils sont conscients que les lieux ne leur appartiennent pas, mais avec le temps ils ont réussi à se créer un lieu d'intimité, un cocon, qui leur est propre et ce, grâce aux différentes actions d'appropriation qu'ils ont déployées.

L'appropriation a donc été possible pour les résidents rencontrés. Il importe maintenant de se demander si le design des logements des résidences pour aînés à favoriser ou nuit à ces gestes d'appropriation. C'est ce qui sera discuté dans la prochaine section.

CAHPITRE 5 : DISCUSSION

5.1 Chez-soi : Lieu de connaissance de soi

Les cinq gestes d'appropriation identifiés chez les aînés rencontrés s'inscrivent parfaitement dans le cadre théorique existant. Les résidents ont arrangé un nouvel espace en y déménageant (Duperrein, 2013). Ils y ont déposé leurs objets personnels et leurs souvenirs (Rowles & Bernard, 2013). Une série de petits gestes « sans héroïsmes » (Serfaty-Garzon, 1999, p.65) qui a permis à chacun de s'ancrer dans son appartement (Serfarty-Garzon, 1985 ; Rowles & Bernard, 2013) et de se construire activement un chez-soi (Pezeu-Massabuau, 2014 ; Duperrein, 2013). Ce sont les murs colorés de Rémi, les trompes l'œil de Richard, les nouveaux meubles d'Adrien, les objets de famille d'Angela et les souvenirs de voyage de Samuel. « We [must] be free to decorate rooms according to our whim, assemble furniture that reflects our aesthetic preference, and fill the space with artifacts and treasured possessions accumulated over our lifetime that reinforces our identity and personal history » (Rowles & Bernard, 2013, p. 12). Ainsi, des lieux qui favorisent l'appropriation des occupants doit permettre à chacun d'aménager et de décorer selon son identité propre.

L'appropriation se fait aussi à travers les actions du quotidien. Les activités nécessaires du quotidien — dormir, manger, nettoyer — de même que les activités de loisir, sont autant d'actions qui démontrent une interaction entre l'occupant et son environnement (Sansot, 1978 ; Rowles & Bernard, 2013 ; Manzoni, 2008 ; Dovey, 2001). C'est pouvoir « se livrer librement à ses jeux et à ses plaisirs dans ses murs » (Serfaty-Garzon, 1999, p.265). Ce sont les habitudes de Colette et Léo, les lectures de Réal, la méditation de Marcel et les moments de contemplation de l'extérieur de Gérard. Ces gestes aussi solidifient le sentiment d'être chez-soi et les logements doivent offrir toute l'intimité nécessaire pour que les occupants se sentent libres d'y pratiquer les activités qui leur plaisent.

À travers ces gestes d'appropriation, les individus se découvrent également. Leur identité personnelle se construit (Villela-Petit, 1989). Une nouvelle connaissance de soi se développe (Serfaty-Garzon, 2003c). Ainsi, pour les résidents rencontrés, déménager dans une nouvelle

demeure, aménager et décorer celle-ci, c'est aussi prendre conscience et accepter ses nouvelles limites physiques. Pour Léo et Collette c'était d'accepter qu'ils ne pouvaient plus entretenir une grande maison « *Puis ça commençait à être lourd. Les commissions, la neige. Pis lui y commençait à être malade* ». Pour plusieurs c'était de constater qu'il fallait un environnement mieux adapté à leur santé fragilisée : « *Je savais que je vieillissais. Je connais mon état de santé — je fais de l'embonpoint — j'ai un genou dont le ménisque est déchiré* » (Richard).

Déménager c'est aussi faire le tri dans ses possessions. Ce qui entraîne inévitable une réflexion sur ce qui est réellement important pour soi. C'est ce que constate Samuel :

Émotivement c'est dur. On se sent mis à nu parce qu'on est obligé de trier. [...] J'avais au-dessus de 400-500 livres. Il m'en reste une vingtaine. Sont là. [...] J'ai choisi ceux qui m'intéressaient à relire. Je lis plus beaucoup. Je relis. Ça fait réfléchir. Pis on l'avait pas perçu de la même façon selon l'âge (Samuel).

Cette nouvelle connaissance de soi entraîne aussi une réflexion sur l'aménagement. En effet, les résidents rencontrés ont tous réfléchi de manière très consciente à leur utilisation des espaces et ils ont disposé leurs objets pour que cela réponde parfaitement à leurs besoins et à leurs aspirations. Pour certains, ces nouveaux lieux leur offrent quelque chose qu'ils n'ont jamais eu avant. C'est le cas de Marcel : « *Ça fait longtemps que je veux une chambre d'amis et un grand bureau à part — j'en ai jamais eu — ça c'est le plus grand logement que j'ai eu de toute ma vie et j'en jouis* ». Pour d'autres, c'est l'occasion de repartir à neuf, notamment en changeant de meubles. Comme c'est le cas pour Adrien : « *Tous les meubles c'est du neuf* ». Pour certains résidents, cette réflexion en lien avec leurs nouveaux besoins et leur aménagement les mène à s'interroger — consciemment et inconsciemment — sur la disposition prévue des lieux. Une standardisation des logements qui peut parfois nuire à l'appropriation.

5.2 Standardisation : revoir le modèle

Le design des logements de résidences privées pour aînés est assez normalisé. On y trouve habituellement un espace ouvert comprenant une cuisine, un espace pour la salle à

manger et un espace pour le salon ; une salle de bain fermée ; une chambre fermée (sauf dans le cas des studios) ; et une autre pièce fermée (dans le cas des 4 ½). Ce modèle correspond en tout point à ceux utilisés pour les tours d’habitation grand public. Comme cet exemple d’un appartement condo conçu pour un nouvel édifice au cœur de Griffintown à Montréal et inspiré par Philippe Starck (figure 24). Un modèle qui répond à une certaine vision domestique occidentale que nous nous sommes donnée (Pezeu-Massabuau, 2014). « The experience of home is packaged and framed as the desire for a certain home is constructed » (Dovey, 2001, p.99). Un modèle issu des aspirations modernistes, retransmises par les médias, le cinéma et la télévision, balisant ainsi nos rêves et créant des « effigies auxquelles nul concepteur de maison ne saurait entièrement échapper » (Pezeu-Massabuau, 2014, p.16). Un modèle surtout qui supporte un mode de vie précis et qui contraint certains gestes d’aménagement.

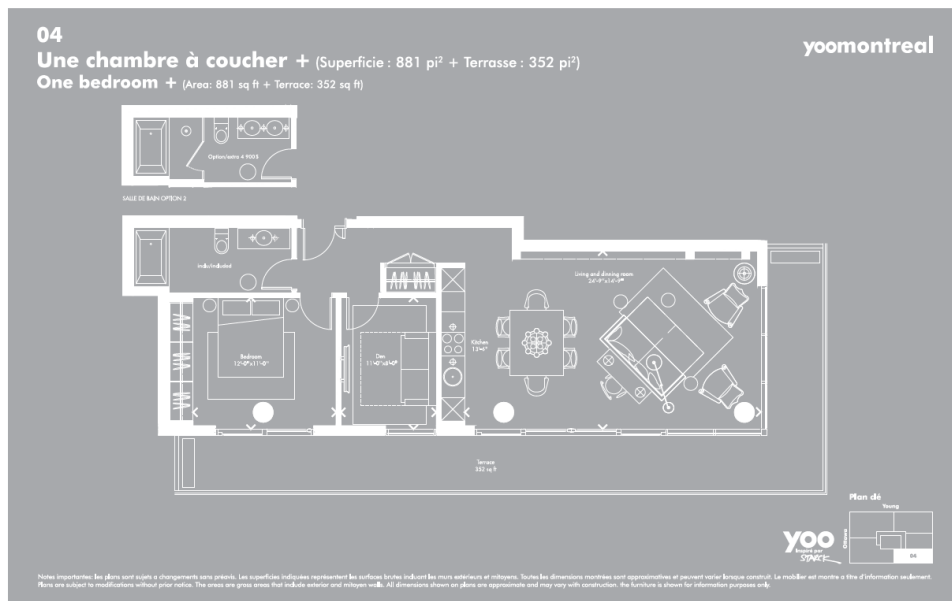


Figure 24. Modèle de condo Yoo inspiré par Starck, Griffintown, Montréal. Source : <http://plans.yoomontreal.com>

5.2.1 La Chambre à coucher

Tous les résidents rencontrés, sauf Samuel, avaient une chambre à coucher fermée. Ceci est un élément important pour donner l’impression d’une « vraie maison ». Réal exprime bien

ce sentiment : « *ma première surprise. J'me suis dit : "c'est un appartement !" ». J'pensais que ce serait juste une chambre* ». La disposition des meubles était similaire dans tous les logements : lit, tables de chevet, commode. La seule véritable variable était la grandeur du lit : grand lit double (queen), double, simple. Les résidents ayant des lits une place ont tous expliqué leur choix par le fait qu'ils étaient maintenant seuls. Cette justification illustre bien la convention sociale liée au lit et aux couples. D'ailleurs, le seul couple rencontré a explicitement raconté comment ils en étaient arrivés à la décision d'avoir deux lits simples :

Dans la chambre, on a acheté deux lits électriques. On avait un lit queen. Pis, j'en voulais pu. Parce que lui commençait à être malade. Y bouge la nuit. Moi j'me lève pour aller aux toilettes. J'lui est dit : "Léo, t'é d'accord encore ? On s'achète ça. Deux lit jumeaux électriques". Y'a dit : "oui". Avec une manette. J'men sert. Y'en a de besoin lui là (Colette).

Bien que Colette jugeait l'espace suffisant « *y'a de la place en masse. Deux lits jumeaux, pis un fauteuil. J'peux pas mettre de table de chevet. C'est pas grave. Les deux bureaux, y'ont fité* », quelques pieds carrés additionnels auraient été préférables pour permettre un aménagement optimum et une circulation fonctionnelle.

La chambre à coucher fermée doit être conservée dans les modèles de logement pour les résidences pour aînés. Ceci augmente sans contredit le sentiment d'être dans une « vraie maison » et surtout le sentiment d'être chez-soi. Il faut toutefois s'assurer que cette dernière soit assez grande pour accommoder une variété de modes de vie, selon les besoins personnels de chacun des résidents.

5.2.2 La salle à manger

Chez les résidents rencontrés, un des exemples probants de la dichotomie entre le modèle prescrit et l'utilisation de l'espace est le luminaire de la salle à manger. Ainsi, tous les logements visités avaient un luminaire suspendu marquant l'emplacement prévu pour la salle à manger.

Plus encore, il indique très spécifiquement où la table devrait être positionnée dans l'espace. Certains résidents respectent bien cette contrainte. En effet, chez Angela et Marcel, la table était parfaitement positionnée sous le luminaire fourni (figure 25). D'autres ont plutôt choisi de positionner leur table autrement et de déplacer le luminaire en conséquence, parfois de façon plutôt périlleuse. Ainsi, chez Adrien le luminaire a été déplacé à l'aide d'un crochet, mais chez Rémi c'est une corde de fortune tendue à un mur adjacent qui tient le luminaire en place (figure 26). Certains résidents ont simplement décidé de faire fi du luminaire. C'est le cas chez Réal où la table est légèrement décalée par rapport au luminaire. Alors que chez Colette & Léo, la table n'est pas du tout positionnée sous le luminaire, forçant les résidents — heureusement assez petits — à passer sous ce dernier (figure 27).



Figure 25. Luminaires respectés chez Angela et Marcel. Crédit photographique : G.G.

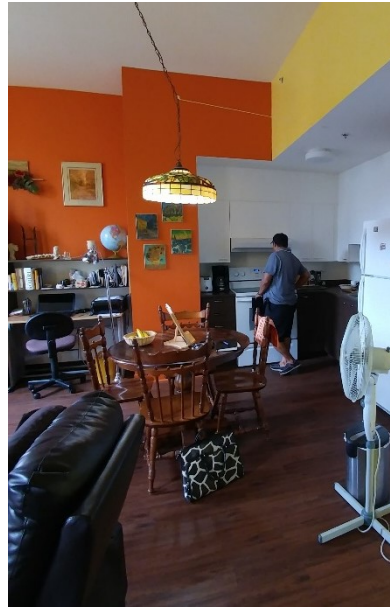


Figure 26. Luminaires déplacés chez Adrien et Rémi. Crédit photographique : G.G.

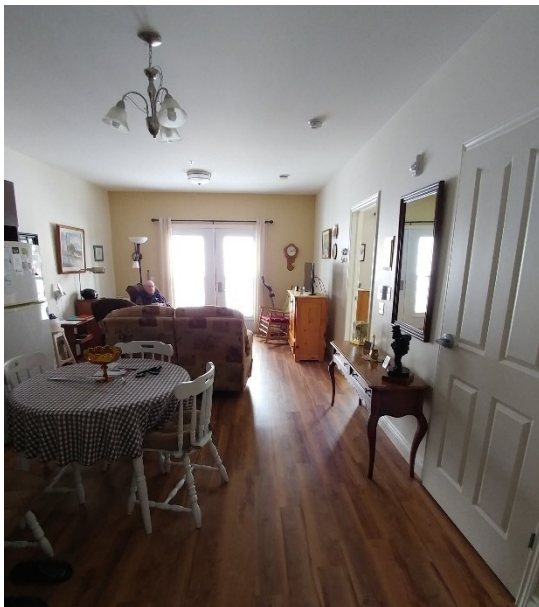


Figure 27. Luminaires ignorés chez Réal et Collette & Léo. Crédit photographique : G.G.

Les résidents se sont tous adaptés au luminaire selon leurs besoins personnels. Mais, il apparaît tout de même intéressant de se demander s'il ne serait pas pertinent d'éliminer les luminaires suspendus des appartements. Un simple plafonnier offrirait un éclairage tout aussi

efficace sans obliger les résidents à déplacer le luminaire. Ceci leur donnerait aussi plus de liberté quant au choix de l'emplacement de la table et même de la salle à manger. D'autant plus que « l'idée » de la salle à manger est elle-même liée à une construction sociale. Dans une maison standardisée, la salle à manger est non seulement un lieu pour profiter de bon repas, mais aussi souvent associée à des rassemblements entre familles et amis. Or, dans une résidence pour aînés, la plupart des résidents prennent leurs repas à l'extérieur de leur logement, souvent dans une salle à manger commune. De même, les repas en famille ou entre amis se font aussi à l'extérieur de la résidence. Les autres repas, seuls ou en couple, se mangent souvent dans le salon en écoutant la télévision. La table de salle à manger devient donc un simple objet d'apparat ou un lieu pour déposer des papiers, servant même de bureau d'appoint. « *Quand je fais mes rapports d'impôt, j'ai fait sur la table. Je sors ma calculatrice* » (Colette). À noter qu'aucun des résidents rencontrés n'a proposé de s'asseoir autour de la table, préférant tous les fauteuils dans le salon.

5.2.3 Le Salon

Le salon est sans contredit l'espace le plus important chez les aînés rencontrés. C'est le lieu pour regarder la télévision, mais aussi celui pour lire, écouter de la musique, tricoter, recevoir des invités, etc. C'est pour cette pièce que tous les résidents ont acheté un fauteuil. C'est ce fauteuil qui devient le lieu préféré de tous (figure 28). Bien situé pour avoir la meilleure vue sur tout l'espace, il est aussi proche de tous les services et devient ainsi le « poste de commande ». « These places, which may be found among both healthy and impaired elders, typically are set up to be comfortable, afford a good view outside and are located close to many necessary and preferred items used in daily life. Such places become 'control centres' or 'living centres' within the residence » (Oswald & Wahl, 2005, p. 25).



Figure 28. Le fauteuil chez Gérard, Colette & Léo et Angela. Crédit photographique : G.G.

Cette utilisation du fauteuil est donc bien connue des chercheurs travaillant sur les lieux de vie destinés aux personnes âgées. Et pourtant, le modèle d'aménagement des salons proposé dans les résidences pour aînés ne semble pas en prendre compte. Il suit simplement le modèle standard que l'on retrouve partout où la causeuse est positionnée au centre de la pièce, face au téléviseur et où les fauteuils sont de simples meubles d'appoints servant à la conversation

(figure 29). Richard a fait ce constat d'échec après plusieurs tentatives d'aménagement de son salon :

Ça m'a pris quasiment deux ans à refaire le set up actuel qui me semble le mieux — qui me convient le mieux. C'était ridicule de mettre la causeuse face à l'écran parce que je suis souvent face à la télé. Je suis un gros téléphage. Je me suis dit : "je ne suis jamais sur la causeuse". C'est un meuble décoratif la causeuse. C'est le meuble le plus cher et qui sert pas (Richard).



Figure 29. Aménagement de salon prescrit. Source : <https://chartwell.com>

Il serait donc intéressant de repenser le design de l'espace salon afin de faciliter un aménagement où le fauteuil serait le meuble prédominant.

C'est donc tout l'espace ouvert (salon - salle à manger) qu'il faudrait revoir afin de mieux répondre aux besoins des occupants des résidences pour aînés et ainsi faciliter leur appropriation des espaces.

5.2.4 L'adaptation aux besoins des aînés

Lors des rencontres avec les résidents, l'accessibilité des lieux a aussi été observée et analysée. La question n'a pas été directement abordée avec les occupants, puisque le but était d'avoir leur point de vue personnel et intime non biaisé sur leur milieu de vie. Certains commentaires ont quand même été soulevés quant à la circulation et aux dégagements offerts dans certains appartements. Ils seront mentionnés dans cette section.

Il y a plusieurs niveaux d'accessibilité possible lorsque l'on parle d'aménagement. La notion de conception sans obstacle est celle que l'on retrouve notamment dans le Code national du bâtiment¹⁶ et le Code de Construction du Québec. Les normes de conceptions sans obstacle ont pour objectif « d'assurer à toute la population l'accès aux bâtiments et leur utilisation de façon uniforme et en toute sécurité¹⁷ ». Ces normes visent une clientèle ayant des limitations fonctionnelles telles que des incapacités visuelles ou auditives, mais considèrent essentiellement les besoins des utilisateurs d'un fauteuil roulant manuel. Elles traitent essentiellement des accès aux bâtiments, des issues de secours et des salles de toilettes. De plus la conformité aux exigences de la réglementation ne garantit pas non plus un aménagement fonctionnel¹⁸.

Le design universel se veut plus inclusif puisqu'il s'adresse à toute la population à toutes les étapes de la vie. Les sept grands principes du design universel sont : utilisation et espaces accessibles ; utilisation exigeant peu d'effort physique ; utilisation de l'information accessible ; utilisation par tous ; utilisation flexible ; utilisation simple et intuitive ; utilisation sécuritaire¹⁹. Puisqu'ils se veulent universels, ces principes incluent aussi les aînés dans leurs considérations.

¹⁶ *Code national du bâtiment — Canada 2015*, Commission Canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies.

¹⁷ *Normes de conception sans obstacles. Guide d'utilisation — Mise à jour Novembre 2010*. Repéré à : https://www.rbq.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/Publications/francais/ConceptionSansObstacles.pdf?utm_source=Constructo&utm_medium=Magazine%20papier&utm_campaign=Accessibilit%C3%A9%20des%20b%C3%A2timents%202018

¹⁸ Société logique. Repéré à : <https://societelogique.org/design-universel/>

¹⁹ Société logique. Idem

Par contre, étant universels, les principes n'adressent pas tous les aspects liés aux besoins d'une population vieillissante.

Le concept de vieillir sur place (*Aging in place*) soutient le principe que le domicile se doit d'être flexible et de pouvoir s'adapter aux changements normaux liés au vieillissement (Kopeck, 2006, p.140). Incorporer les éléments clés de ce concept dans les intérieurs se traduit par un environnement plus accessible et plus sécuritaire, mais permet aussi de donner pleine autonomie aux occupants.

Fait important à noter, bien que la documentation visant à réglementer la certification des résidences privées pour aînés au Québec couvre beaucoup d'aspects liés à la sécurité des occupants, celle-ci fait très peu mention des aménagements de ces résidences. En fait, outre les éléments liés aux incendies (gicleurs, issues de secours) et aux appels d'urgence (tirettes de sécurité ou boutons d'appel), il n'y a aucune norme liée aux aménagements. Donc aucune recommandation en lien avec la clientèle et la manière de concevoir les appartements. Conséquemment, une seule des trois résidences visitées avait en place des aménagements respectant les normes de conception sans obstacle et toutes présentaient des éléments problématiques — à court, moyen et long terme — pour la clientèle visée, une clientèle vieillissante.

Dans la résidence adaptée (résidence 3), toutes les prises électriques, incluant les interrupteurs, étaient situées entre 18'' et 36'' du sol, une circulation d'au moins 36'' de large était apparente. Angela soulignait d'ailleurs cet avantage : « *But here I have more space. Especially now that my vision is going down. I don't bump into things. I go around it* ». Les salles de bain de cette résidence étaient aussi bien aménagées, avec de larges dégagements, des barres d'appui adéquates et un rebord de bain relativement bas (figure 30). Colette en appréciait les avantages : « *Garde ça si c'est grand. Une chaise roulante rentre. La hauteur du bain — c'est pas trop haut* ».



Figure 30. Salle de bain adaptée, résidence 3. Crédit photographique : G.G.

Dans la salle de bain de cette résidence, le miroir était en angle et la vanité était conçue pour pouvoir accueillir un fauteuil roulant, au besoin. Deux modules de la cuisine pouvaient aussi être retirés au besoin. Ainsi, l'appartement pouvait continuer à soutenir les résidents si ces derniers devaient avoir un jour recours à un fauteuil roulant pour se déplacer.

Les mêmes attentions n'ont pas été observées dans les autres résidences. Dans l'un des logements de la résidence 2, le corridor menant de l'entrée aux pièces à vivre était étroit (32''') et dans une succession d'angles qui rendrait l'utilisation d'un fauteuil roulant quasi impossible (figure 31). Gérard soulignait que même déménager avait été problématique.

Très bizarre. À cause de l'escalier de secours juste à côté en entrant. Ensuite, t'as un grand garde-robe ; pis, la laveuse/sécheuse ; pis après ça, t'as la salle de bain ; pis après ça, tu contournes la salle de bain ; pis, tu contournes ce petit carré-là. Ça, c'est tout un trouble pour déménager (Gérard).



Figure 31. Corridor en angle, résidence 2. Crédit photographique : G.G.

Dans cette résidence, comme dans la résidence 1, les salles de bains n'étaient pas sans obstacle. La deuxième n'ayant même pas de barres d'appui. Chez Adrien, c'est lui qui a ajouté la barre d'appui à l'extérieur de la douche : « *C'est juste pour m'appuyer en sortant. Juste un appui* » (figure 32).



Figure 32. Barre d'appui ajoutée par Adrien. Crédit photographique : G.G.

D'autres problématiques ont été observées dans les trois résidences : les planchers avec des seuils prononcés entre les pièces pouvant entraîner des difficultés en utilisant un déambulateur ; des poignées rotatives non recommandées pour les personnes souffrant de problèmes articulaires ; un manque d'éclairage général et de tâche (notamment dans la section douche et sous les armoires de cuisine), particulièrement important considérant qu'un éclairage conçu pour une clientèle vieillissante devrait être 20 % plus élevé que pour une population de moins de 65 ans; des cuisines sans tiroirs dans le bas des armoires, forçant les résidents à se pencher. Bref, plusieurs points seraient à améliorer pour favoriser l'autonomie des résidents et garantir leur maintien dans ces logements malgré des changements physiques et même psychologiques qui pourraient survenir. « La possibilité de demeurer dans le même milieu même s'il y a perte d'autonomie contribue énormément à sécuriser la personne âgée qui choisit un lieu de résidence²⁰».

²⁰ *Colloque Habitat des aînés : un milieu de vie à repenser*. Rapport Sherbrooke ville en santé : une responsabilité à partager. (novembre 1989). Bibliothèque nationale du Québec, p.8

Ceci est d'autant plus important sachant que les résidents ont choisi ces lieux parce qu'ils répondent à leurs besoins. Ils se les sont appropriés. En ont fait leur nouveau chez-soi. Et prévoient y rester jusqu'à la fin.

Alors je suis très heureux. Très, très heureux. C'est pas demain que je vais déménager (Adrien).

Je m'en viens icitte pour mourir (Gérard).

C'est mon dernier cadeau de vie. J'ai 76. Je déménagerais pas ben ben souvent (Samuel).

Or, l'analyse des lieux démontre que la conception des espaces ne prend pas réellement en compte la réalité de cette clientèle vieillissante. À un modèle d'appartement utilisé pour tous, on a parfois ajouté quelques éléments de sécurité. Mais sans plus. Ainsi, les logements visités ne pourront pas soutenir les résidents si ceux-ci perdent trop d'autonomie. Ces derniers seront donc presque qu'inévitablement contraints à déménager à nouveau dans un futur plus ou moins rapproché. Pourtant, un des éléments phares du chez-soi est lié au sentiment d'être ancré dans un lieu (Manson, 2008) et de pouvoir y rester.

Il faut donc revoir le modèle en place pour favoriser une meilleure appropriation et augmenter le sentiment d'être chez-soi, mais plus encore, il faut concevoir des espaces qui pourront aider les résidents à rester dans ce nouveau chez-soi le plus longtemps possible.

5.2.5 Le contrôle

Il faut donc concevoir des espaces mieux adaptés aux besoins des aînés afin de faciliter leur appropriation et leur attachement à long terme. Il faut par contre éviter le piège de la standardisation. Les aînés ne constituent pas un groupe homogène.

Il n'existe pas de formule unique pouvant définir le milieu de vie qui convient le mieux à l'ensemble des aînés. Des différences, il y en a au niveau de l'âge, de la

culture, de la santé aussi bien qu'au niveau du revenu et du mode de vie. Ces différences influencent directement leurs préférences en matière d'habitation²¹.

Il faut donc prévoir des espaces permettant aux individus « d'exercer leur choix »²² de contrôler leur environnement. D'ailleurs, la SCHL dans un rapport de 2000 démontrait que la satisfaction des personnes âgées quant à leur lieu de résidence était liée à ce niveau de contrôle (SCHL, 2000, p.16). Plus encore, ce sentiment de contrôle envers son lieu de résidence augmente le niveau de bien-être et diminue les risques de maladie physique et mentale (Manzo, 2008).

5.2.6 L'écoute

Il faut donc revoir le modèle, l'adapter aux besoins des aînés et éviter la standardisation. Ceci n'est pas une tâche facile, mais elle doit commencer par l'écoute attentive des principaux intéressés. « La consultation des aînés est essentielle pour concevoir ou revoir l'aménagement des espaces physiques » (Negron-Poblette et Séguin, 2012, p.220). En effet, comment pouvons-nous les comprendre si nous ne les écoutons pas. Charpentier (2007) souligne aussi qu'« il est essentiel de faire une distinction entre les comportements observés des personnes âgées et leurs aspirations » puisque ces comportements sont souvent le résultat « de contraintes et non de choix » (p.147). Cette écoute est donc nécessaire pour « sensibiliser les futurs professionnels de l'aménagement » (Negron-Poblette et Séguin, 2012, p.224), revoir les standards établis, mais surtout pour briser les stéréotypes entretenus par les designers à l'égard des aînés.

²¹ *Colloque Habitat des aînés : un milieu de vie à repenser*. Rapport Sherbrooke ville en santé : une responsabilité à partager. (novembre 1989). Bibliothèque nationale du Québec, p.13

²² Idem

5.3 Un choix volontaire

Les designers ne sont pas les seuls à avoir des préjugés envers les personnes âgées. Nous en avons tous. Et pas seulement sur les aînés, mais aussi sur les résidences pour ces aînés. Parce que malgré tous les efforts mis en place par les constructeurs pour en faire des lieux de luxe où bien-être et vie d'hôtel sont promis, il existe encore beaucoup de préjugés envers ces résidences. Notamment, que les individus n'ont pas choisi d'être là, qu'ils sont isolés et qu'ils ne sont pas bien. Or, la présente étude tend à démontrer le contraire. Et lorsque l'on prend le temps de leur poser la question, on se rend compte qu'au contraire, ils y sont très bien. Ils sont chez eux. Ils ont fait le choix d'être là.

En effet, comme les habitants de l'architecture théorique réfléchi par Rem Koolhaas, Madelon Vreindorp, Elia Zenghelis et Zoe Zenghelis dans *Exodus, or the voluntary prisoners of architecture (1972)* (figure 33) qui fuient la métropole pour se réfugier dans une architecture aux plaisirs sans limites, les aînés s'installent volontairement dans de grands immeubles d'appartements locatifs où ils peuvent vivre en toute autonomie sans contact (ou presque) avec l'extérieur.

Ainsi, on trouve généralement dans ces tours à logement un dépanneur, une pharmacie, un restaurant, des salles de loisir et de bien-être (coiffure, massage). Ainsi, comme dans le projet de Koolhaas, les résidences sont des lieux de luxes et de bien-être («luxury and well-being», Koolhaas, 1972) qui cherchent à répondre à tous les besoins des individus («collective facilities that fully accommodate individual desires» Koolhaas, 1972) où le temps est en quelque sorte suspendu au profit d'une routine rassurante («time has been suppressed [...] nothing ever happens here», Koolhaas, 1972).

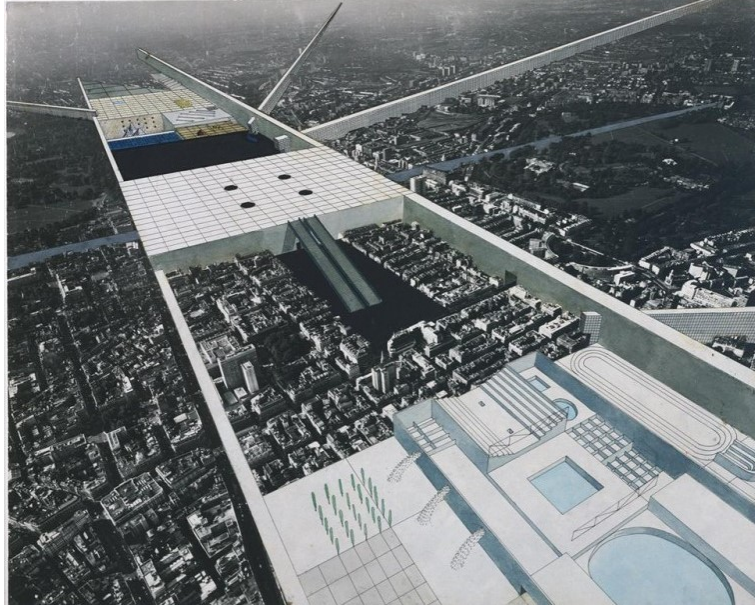


Figure 33. Rem Koolhaas, Madelon Vreisendorp, Elia Zenghelis et Zoe Zenghelis dans *Exodus, or the voluntary prisoners of architecture: The strip* (Aerial perspective) (1972). Source: <https://www.moma.org>

Leur appartements, forme de lotissements («allotments», Koolhaas, 1972) sont complètement privés et leur permettent de s'isoler des lieux publics («to recover in privacy from the demands of intense collectivism», Koolhaas, 1972).

Mon appartement est strictement privé. Oui, je suis chez moi ici. C'est mon foyer intime. J'ai mon intimité. Mais dès que je passe la porte, y'a pu rien qui m'appartient. [...] C'est une maison de verre. [...] C'est une micro société qui est le reflet de la société à l'extérieur (Richard).

Ici toute l'ambiance, les gens — c'est une vie d'hôtel. Ça me faisait peur au début parce que j'aimais pas les choses flyer un peu. Pis icitte, le lobby est un peu flyer. À l'hôtel, j'suis pas à l'aise là-dedans, mais d'un autre côté t'as toute sorte de monde. C'est sûr qui en des flyers. Je vivrais pas avec ces gens-là tout le temps (Gérard).

Je ferme ma porte — je barre ma porte — pis j'suis chez nous (Colette).

Les résidents sont tout à fait conscients du choix qu'ils ont fait. Ce sont effectivement, en quelque sorte des « prisonniers volontaires ».

Et c'est peut-être de là que provient notre plus grand désarroi. Cette perception que les aînés sont « prisonniers » de ces lieux, captifs en raison de leur seule vieillesse. Or, c'est négliger l'aspect « volontaire » de ce déménagement. Un choix fait en pleine connaissance de cause, de manière tout à fait lucide. Un constat de besoins changeants, d'une incapacité à poursuivre comme avant. Accepter. Être prêt à tourner la page pour débiter un nouveau chapitre de sa vie.

CONCLUSION

Ce projet de recherche cherchait à savoir si on pouvait être chez-soi dans une résidence pour aînés. Les résidents rencontrés ont démontré que oui, ces lieux sont devenus des espaces uniques de connaissance de soi (Serfaty-Garzon, 2003c). Chacun à leur façon, ils ont réussi à s'approprier leur espace privé en le transformant en un lieu qui répond à leurs besoins et qui reflète leur personnalité et leur histoire personnelle à travers l'aménagement, la décoration et l'ajout de souvenirs. L'analyse des logements nous a par contre démontré que leur conception pourrait être améliorée pour favoriser une meilleure appropriation et offrir un maximum de contrôle aux résidents. Il faudrait aussi s'assurer de concevoir des espaces réellement adaptés aux besoins changeants d'une clientèle vieillissante, garantissant ainsi une plus grande autonomie des occupants et évitant la relocalisation. Le modèle actuel gagnerait donc à être revu et modifié, mais il faut le faire en s'assurant d'écouter et de prendre en compte le point de vue des aînés afin d'éviter toute préconception.

Le designer d'intérieur est le spécialiste en aménagement tout indiqué pour réfléchir à ce nouveau modèle. C'est un concepteur qui repense et optimise l'espace, le rend sécuritaire et surtout qui l'adapte aux besoins de ceux qui l'habitent. Il est habilité à écouter les besoins des occupants et à les transposer en solutions dans l'environnement bâti. « L'individu ainsi que les fonctions sont au centre de ses préoccupations²³ ». Ainsi, « le designer d'intérieur en tant qu'intervenant sur le bâti, joue un rôle charnière entre l'individu et son cadre de vie²⁴ ». La conception des résidences pour aînés gagnerait à utiliser ce savoir-faire.

On pourrait soutenir que le point de vue de dix résidents ne peut être suffisant pour remettre en question tout un modèle de construction. D'autant plus que la participation au projet s'est faite sur une base volontaire et suivant la recommandation des directrices d'établissement. C'est vrai que cela peut porter à croire que seuls les résidents les plus positifs ont accepté de

²³ <http://www.apdiq.com>

²⁴ Ibid.

participer à l'étude. Ceci est un argument tout à fait valable. Il serait donc intéressant, dans une étude future, d'élargir l'échantillonnage afin de valider les données recueillies ici. Il ne faut tout de fois pas négliger la valeur des participants volontaires. C'est ce que Seamon (2000, p.20) souligne : « Ideally the respondents will also feel a spontaneous interest in the research topic, since personal concern can motivate the respondent to provide the most thorough and accurate lived description ».

La valeur des récits présentés dans cette étude se trouve aussi dans le fait que les participants habitent dans différentes résidences. Les similitudes démontrées entre les entretiens laissent présager que les mêmes choses sont vécues par plusieurs résidents dans d'autres résidences. Cet « échantillonnage multi-sites nous donne l'assurance que notre théorie émergente est générique » (Miles et Huberman, 2003, p.63).

Pour cette recherche seuls les appartements ont été considérés. Les aînés ont été encouragés à raconter leur attachement vis-à-vis leurs espaces privés au sein des résidences. Plusieurs raisons expliquent cette décision. Premièrement, un des objectifs de la recherche était de découvrir comment les résidents s'appropriaient leurs espaces. Les appartements privés apparaissaient donc comme le seul lieu permettant ces interventions. Deuxièmement, ceci devait faciliter le recrutement — rendre les directeurs plus favorables aux interventions de la chercheuse sans craindre que la résidence elle-même soit décrite de façon négative. Aussi sécuriser les résidents qui auraient eu peur de dire des choses négatives à propos de la résidence et d'en subir ensuite les conséquences. D'ailleurs, pendant les entretiens, lorsqu'il était question de services offerts par la résidence – repas, activités de loisir – les résidents s'empressaient tous de souligner à quel point le personnel était gentil et qu'il travaillait très fort. La chercheuse les rassurait alors en rappelant que ceci n'était pas une recherche sur la résidence, mais bien sur leur appartement. Cela étant dit, il est certain que la vie communautaire dans ces modèles de résidences privées pour aînés est inévitable et qu'elle a aussi une incidence sur le sentiment d'être chez-soi. D'ailleurs, les résidents eux-mêmes l'ont mentionné. Gérard rappelant que « *C'est un village, que tu fasses n'importe quoi* » et Rémi disant que « *ce qui me ferait partir*

c'est si les gens chialeraient trop ». Une recherche future pourrait tenter de comprendre ce lien entre espaces privés, espaces publics et sentiment d'être chez-soi.

La présente recherche se limite aussi à un seul type de résidence pour aînés. Il serait donc intéressant d'élargir la recherche aux autres types d'habitations spécialisés pour les personnes âgées, incluant celles offrant des services pour une clientèle moins autonome. Pour cette étude, le choix a été d'interviewer des individus autonomes afin d'accéder à des récits plus complets et riches « because they seem more perceptive, thus better able to articulate their experience » (Seamon, 2000, p.20).

Il est important de rappeler que l'approche phénoménologique utilisée pour cette recherche ne conduit pas à des lois universelles (Miles et Huberman, 2003). Cette méthode cherche plutôt à « proposer une description qui génère un dialogue au sein de la communauté scientifique » (Ribau et al., 2005, p.24). L'objectif de la recherche est donc de présenter un phénomène — ici, le point de vue des résidents — et de nourrir la conversation autour de la question des résidences pour aînés dans un contexte de vieillissement de la population.

Bibliographie

- Abercrombie, S. (1990). *A Philosophy of Interior Design*. New York: Harper & Row.
- Arber, S., Evandrou, M. (dir.). (1993). *Ageing, independence and the life course*. Londres, Royaume-Uni : Jessica Kingsley Publishers.
- Baker, P., Prince, M. (1990). Supportive housing preferences among the elderly. Dans Pastalan, L. (dir.) *Optimizing housing for the elderly: Homes not houses*. New York : The Haworth Press Inc.
- Boudon, P. (1977). *Pessac de Le Corbusier*. Paris, France : Dunod.
- Bousbaci, R. (2013). Design territories and the logic of the user. Dans Vaikla-Poldma, T. *The Meaning of designed spaces*. New York : Fairchild Books.
- Buttimer, A. et Seamon, D. (1980). *The human experience of space and place*. Londres, Royaume-Uni : Croom Helm.
- Cavalli, S. (2012). *Trajectoires de vie dans la grande vieillesse, rester chez soi ou s'installer en institution?* Chêne-Bourg, Suisse : Éditions Georg.
- Charpentier, M. (2002). *Priver ou privatiser la vieillesse? Entre le domicile à tout prix et le placement à aucun prix*. Québec, Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Charpentier, M. (2007). *Vieillir en milieu d'hébergement. Le regard des résidents*. Québec, Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Charpentier, M. (dir.) (2010). *Vieillir au pluriel*. Québec, Québec : Presse de l'Université du Québec.

- Cliche, L., Séguin, A-M., Apparicio, P. (2012). Qualité de l'environnement urbain autour des résidences privées pour personnes âgées à Montréal : Un portrait multidimensionnel. Dans Negron Poblete, P. et Séguin A. M. (dir.) *Vieillesse et enjeux d'aménagement : regard à différentes échelles*. Québec, Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Coulomb, F. et al. (2010). *La vieillesse : les données à connaître et maîtriser pour analyser et argumenter sur les grandes problématiques*. Volume 1. Paris, France : Ellipses Éditions.
- De Botton, A. (2007). *L'architecture du bonheur*. Paris, France : Mercure de France.
- De Certeau, M., Giard, L. et Mayol, P. (1994). *L'invention du quotidien II : habiter, cuisiner*. Paris, France : Gallimard.
- Devine-Wright, P. et Clayton, S. (2010). Introduction to the Special Issue: Place, Identity and Environmental Behaviour. *Journal of environmental psychology*, 30 (3), 267-270.
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0272494410000782?via%3Dihub>
- Dovey, Kim. (2001). The aesthetics of place. Dans Cold, B. (dir.), *Aesthetics, well-being and health: Essays within architecture and environmental aesthetics*. Burlington : Ashgate.
- Duperrein, B. (2013). La maison de retraite, dernière installation. Dans Membrado, M. et Rouyer, A., (dir.), *Habiter et vieillir, vers de nouvelles demeures*. Toulouse, France : Éditions Érès.
- Evans, J. et Jones, P. (2011). The Walking Interview: Methodology, Mobility and Place. *Applied Geography*, 31(2), 849-858.
- Feddersen, E. et Ludtke, I. (2009). *Living for the elderly*. A Design Manual. Basel, Switzerland : Basel.

Gazette officielle du Québec (21 mars 2018). *Décret 259-2018 : Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales*. 150^e année, n° 12. Repéré à :

[http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1
&file=68136.pdf](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=68136.pdf)

Gauthier, H. (dir.) (2004). *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain, Institut de la statistique du Québec, 1*. Repéré à :

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/vie-generation-1.pdf>

Gauthier, H. (dir.) (2007). *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain, Institut de la statistique du Québec, 2*. Repéré à :

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/vie-generation-2.pdf>

Gebhart, K. (2017). *New senior living design report highlights four trends*. *EFA Magazine*. 30 juin.

Green, L. (2013). *The perfect home for a long life: Choosing the right retirement lifestyle for you*. Toronto, Canada : Thomas Allen Publishers.

Grosjean, M., Thibaud, J.P. (dir.) (2001). *L'espace urbain en méthodes*. Marseille : Éditions Parenthèses.

Gurney, C., Means, R. (1993). *The meaning of home in later life*. Dans Arber, S., Evandrou, M. (dir.), *Ageing, independence and the life course*. Londres, Royaume-Uni : Jessica Kingsley Publishers.

Gustafson, P. (2001). *Meaning of Place: Everyday Experience and Theoretical Conceptualizations*, *Journal of environmental psychology*, 21 (1), 5-16.

Heidegger, M. (1958). *Essais et conférences*. Paris, France : Gallimard.

- Howell, S. et Epp, G. (1978). *Private space: Habitability of apartments for the elderly*. Massachusetts : Design Evaluation Project.
- Huber, A. (ed.) (2008). *New approaches to housing for the second half of life* (traduit par S. Lindberg). Basel, Suisse : Birkhäuser Verlag AG.
- Huppatz, D.J. (2013). The spaces of interiors: Staging fantasies. Dans Vaikla-Pldma, T. (2013). *Meaning of designed spaces*. New York, États-Unis : Fairchild books.
- Institut de la statistique du Québec (2018). *Le bilan démographique du Québec*. Édition 2018. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2018.pdf>
- Koolhaas, R., Vreindorp, M., Zenghelis, E., Zenghelis, Z. (1972). Exodus, or the voluntary prisoners of architecture. Repéré à <http://socks-studio.com/2011/03/19/exodus-or-the-voluntary-prisoners-of-architecture/>
- Kopec, D. (2006). *Environmental psychology for design*. New York, États-Unis : Fairchild Publications, Inc.
- LaSalle, V. et Poldma, T. (2012). La personne vieillissante et son expérience de l'espace intérieur. Dans Negron Poblete, P. et Séguin A. M. (dir.) *Vieillesse et enjeux d'aménagement : regard à différentes échelles*. Québec, Québec : Presse de l'Université du Québec.
- LaSalle, V. (2013). The sense of home as habitat. Dans Vaikla-Pldma, T. *Meaning of designed spaces*. New York, États-Unis : Fairchild books.
- Lasalle, V. (2018). *Les figures du seuil comme dispositif de l'intime dans l'architecture domestique : du sens du chez-soi à l'espace d'habitation spécialisé* (Thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal). Repéré à :

https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/21117/LaSalle_Virginie_2018_these.pdf?sequence=2&isAllowed=y

Lefebvre, H. (1977). Préface. Dans Boudon, P. *Pessac de Le Corbusier*. Paris, France : Dunod.

Leith, K. H. (2005). Home is where the Heart is...or is it? A Phenomenological Exploration of the Meaning of Home for Older Women in Congregate Housing, *Journal of aging studies*, 20 (4), 317-333.

Lewicka, M. (2010). Place Attachment: How Far Have we Come in the Last 40 years?, *Journal of environmental psychology*, 31 (3), 201-230.

Manzo, L.C. (2003). Beyond House and Haven: Toward a Revisioning of Emotional Relationships with Place, *Journal of environmental psychology*, 23 (1), 47-61.

Manzo, L.C. (2008). The experience of displacement on sense of place and well-Being. Dans Eyles, J., Williams, A. (ed.) *Sense of place, health and quality of life*. Burlington, VT : Ashgate.

Manzo, L.C. et Devine-Wright, P. (ed.) (2014). *Place attachment: Advances in theory, methods and applications*. New York, États-Unis : Routledge.

Membrado, M. et Rouyer, A., (dir.)(2013). *Habiter et vieillir, vers de nouvelles demeures*. Toulouse, France : Éditions Érès.

Merleau-Ponty, M. (1945). *Phénoménologie de la perception*. Paris, France : Gallimard.

Miles, M. et Huberman, M.A., (2003). *Analyse des données qualitatives*. Bruxelles, Belgique : De Boeck.

- Mitchell, T. (2013). Prototyping lived experiences. Dans Vaikla-Pldma, T. *Meaning of designed spaces*. New York, États-Unis : Fairchild books.
- Mitty, E. et Flores, S. (2009). There's No Place Like Home, *Geriatric Nursing*, 30 (2), 126-129.
- Morais, S. (2013). Le chemin de la phénoménologie : une méthode vécue comme une expérience de chercheur. *Recherches Qualitatives*, Hors Série (15), 497-511.
- Moore, J. (2000). Placing Home in Context. *Journal of environmental psychology*, 20 (3), 207-217.
- Negron Poblete, P. et Séguin A. M. (dir.) (2012). *Vieillesse et enjeux d'aménagement : regard à différentes échelles*. Québec, Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Negron-Poblete, P. (2012) Des environnements conçu pour répondre aux besoins des aînés : un défi à relever à plusieurs échelles spatiales. Dans Negron Poblete, P. et Séguin A. M. (dir.) *Vieillesse et enjeux d'aménagement : regard à différentes échelles*. Québec, Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Negron-Poblete, P. et Séguin, A_M. (2012). Synthèse de la table ronde Vieillesse et enjeux d'avenir. Dans Negron Poblete, P. et Séguin A. M. (dir.) *Vieillesse et enjeux d'aménagement : regard à différentes échelles*. Québec, Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Oswald, F., Wahl, H. (2005). Dimensions of the meaning of home in later life. Dans Rowles, G., Chaudhury, H. (dir.) *Home and identity in later life: International perspectives*. New York : Springer Publishing Company.
- Pallasmaa, J. (2005). *The eyes of the skin: Architecture and the senses*. West Sussex : John Wiley & Sons Ltd.

- Paquin, R. (2008). *Les nouveaux vieux : Une virée de six mois dans les Résidences du Groupe Maurice*. Verdun, Québec : Quitte ou Double.
- Pastalan, L. (ed.). (1997). *Shelter and service issues for aging populations: International perspectives*. New York, États-Unis : Haworth Press.
- Pastalan, L. (ed) (1990). *Optimizing housing for the elderly: Homes not houses*. New York : The Haworth Press Inc.
- Pastalan, L., Howell, S. Byerts, T. (eds). (1979). *Environmental context of aging: Life-styles environmental quality and living arrangements*. New York, États-Unis : Garland Publishing Inc.
- Payeur, F. et Azeredo, A.C. (2015). Les scénarios d'analyse des perspectives démographiques du Québec, 2011-2061. Dans *Données sociodémographiques en bref. Institut de la statistique du Québec*. 201 (1). 19-25. Repéré à : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol20-no1.pdf#page=19>
- Petiteau, J.Y., Pasquier, É. (2001) La méthode des itinéraires : récits et parcours. Dans Grosjean, M., Thibaud, J.P. (dir.), *L'espace urbain en méthodes*. Marseille : Éditions Parenthèses, 63-77.
- Pezeu-Massabuau, J. (2007) *Construire l'espace habité : l'architecture en mouvement*. Paris, France : L'Harmattan.
- Pezeu-Massabuau, J. (2014) *Trente-six manières d'être chez soi : un art de vivre universel et menacé*. Paris, France : L'Harmattan.

Powell Lawton, M. How the Elderly Live (1979). Dans Pastalan, L., Howell, S. Byerts, T. (eds). *Environmental context of aging: Life-styles environmental quality and living arrangements*. New York, États-Unis : Garland Publishing Inc.

Praz, M. (1982). *An illustrated history of interior decoration from Pompeii to Art Nouveau*. New York : Thames and Hudson.

Publication du ministère de la Santé et des Services sociaux. (2015). *Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité et les normes d'exploitation d'une résidence privée pour aînés*. Repéré à :

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/S_4_2/S4_2R5_01.HTM

Rapoport, A. (1972). *Pour une anthropologie de la maison* (traduit par A. M. Meistersheim et M. Schlumberger). Paris, France : Dunod.

Ressources d'hébergement. (2015). Portail santé Montréal. Repéré à :

<http://www.santemontreal.qc.ca/ou-aller/ressources-hebergement/>

Ribau, C. et al. (2005). La phénoménologie : une approche scientifique des expériences vécues. *Recherche en soin infirmier*, 81 (2), 21-27.

Rioux, L. (2008) L'entrée en maison de retraite : Étude de l'adaptation spacio-territoriale des résidents. *Pratiques psychologiques* 14 (1) 89-99. Repéré à :

https://ac.els-cdn.com/S1269176308000059/1-s2.0-S1269176308000059-main.pdf?_tid=0632db0c-ffde-49a8-a5af-f7f44d528161&acdnat=1525267902_224e8b3a3df9ca03d122198063998b4f

Rivlin, L. (1978). Quelques problèmes des résidences institutionnelles. Dans Serfaty-Korospec, P. (dir.) *Appropriation de l'espace : actes de la 3e conférence internationale de*

psychologie de l'espace construit de Strasbourg. (Université Louis Pasteur, Strasbourg, 21-25 juin 1976).

Rowles, G., Chaudhury, H. (dir.) (2005). *Home and identity in later life: International perspectives*. New York : Springer Publishing Company.

Rowles, G., Chaudhury, H. (2005). Between the Shores of Recollection and Imagination: Self, Aging and Home. Dans Rowles, G., Chaudhury, H. (dir.) *Home and identity in later life: International perspectives*. New York : Springer Publishing Company.

Rybczynski, W. (1986). *Home: A short history of an idea*. New York, États-Unis: Viking.

Sanchez-Gonzalez, D., Rodriguez-Rodriguez, V. (dir.) (2016). *Environmental gerontology in europe and latin america: Policies and perspectives on environment and aging*. eBook : Springer. Repéré à :
<https://link.springer.com/content/pdf/10.1007%2F978-3-319-21419-1.pdf>

Sansot, P. (1978). Notes sur le concept d'appropriation. Dans Serfaty-Korospec, P. (dir.) *Appropriation de l'espace : actes de la 3e conférence internationale de psychologie de l'espace construit de Strasbourg*. (Université Louis Pasteur, Strasbourg, 21-25 juin 1976).

Santé Montréal. (2016). *Ressources d'hébergement*. Repéré à :
<https://www.santemontreal.qc.ca/a-propos/reseau-de-la-sante/ressources-dhebergement/>

Scannell, L. et Gifford, R. (2010). Defining Place Attachment: A Tripartite Organizing Framework, *Journal of environmental psychology*, 30 (1), 1-10.

- Seamon, D. (2000). A way of seeing people and place: Phenomenology in environment-behavior Research. Dans Wapner et al., *Theoretical perspectives in environment-behavior research*. New York : Kluwer Academic/Plenum Publishers.
- Sennett, R. (1990). *La ville à vue d'œil : urbanisme et société*. Paris, France : Plon.
- Sennett, R. (2002). *La chair et la pierre : le corps et la ville dans la civilisation occidentale*. Paris, France : Les Éditions de la Passion.
- Serfaty-Korospec, P. (dir.). (1978). *Appropriation de l'espace : actes de la 3e conférence Internationale de psychologie de l'espace construit de Strasbourg*. (Université Louis Pasteur, Strasbourg, 21-25 juin 1976).
- Serfaty-Garzon, P. (1985). Experience and Use of Dwelling. Dans Altman, I. Werner, C.M" (dir.). *Home Environments: Human Behavior and Environment. Advances in Theory and Research: Volume 8*. New York : Plenum.
- Serfaty-Garzon, P. (1999). *Psychologie de la maison : Une archéologie de l'intimité*. Montréal, Québec : Éditions du Méridien.
- Serfaty-Garzon, P. (2003a). *Chez soi : les territoires de l'intimité*. Paris, France : Armand-Colin.
- Serfaty-Garzon, P. (2003b). L'appropriation. Dans Segaud, M., Brun, J. et Driant, J.-C. (dir.), *Dictionnaire critique de l'habitation et du logement*. Paris, France : Éditions Armand Colin. Repéré à : <http://perlaserfaty.net/wp-content/uploads/2017/01/Appropriation-un-texte-de-Perla-Serfaty-Garzon.pdf>
- Serfaty-Garzon, P. (2003c). Le chez-soi : habitat et intimité. Dans Segaud, M., Brun, J. et Driant, J.-C. (dir.), *Dictionnaire critique de l'habitation et du logement*. Paris, France : Éditions Armand Colin. Repéré à :

<http://www.cms-habiter.eu/SMS/Seminaire%201/Themes%20proposes/Intime%20et%20partage/Recherches/Le%20Chez-soi-%20un%20texte%20de%20Perla%20Serfaty-Garzon.PDF>

Sherman, E., Dacher, J. (2005). Cherished objects and the home: Their meaning and roles in later life. Dans Rowles, G., Chaudhury, H. (dir.) *Home and identity in later life: International perspectives*. New York : Springer Publishing Company.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). (2000). *Vivre à domicile ou en résidences privées : un défi pour les aînés et les intervenants*. Rapport de recherche. Repéré à :
http://publications.gc.ca/collections/collection_2017/schl-cmhc/nh18-1/NH18-1-425-2000-fra.pdf

Société d'habitation du Québec. (1993). *Des résidences de qualité pour les aînées et les aînés du Québec*. Compte rendu de la rencontre organisée par la Société d'habitation du Québec et tenue le 28 janvier 1993 à Montréal dans le cadre de la série Les entretiens sur l'habitat. Publié à Montréal :, Mai 1993 – Cahier 2.

Société canadienne d'hypothèques et de logement (2014 à 2019). *Rapport sur les résidences pour personnes âgées Québec*. Repéré à :
<https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/data-and-research/publications-and-reports/seniors-housing-report>

Thibaud, J.P. (2001). La méthode des parcours commentés. Dans Grosjean, M., Thibaud, J.P. (dir.) *L'espace urbain en méthodes*. Marseille : Éditions Parenthèses.

Vaikla-Pldma, T. (2013). *Meaning of designed spaces*. New York, États-Unis : Fairchild books.

Vaikla-Poldma, T. et Vasilevich, D. (2013) Poststructuralism, phenomenology and lived experience: About meanings held within design and spaces. Dans Vaikla-Poldma, T. *The Meaning of designed spaces*. New York : Fairchild Books.

Villela-Petit, M. (1978). Espace Approprié – Espace Appropriant. Dans Serfaty-Korospec, P. (dir.) *Appropriation de l'espace : actes de la 3e conférence internationale de psychologie de l'espace construit de Strasbourg*. (Université Louis Pasteur, Strasbourg, 21-25 juin 1976).

Villela-Petit, M. (1989). Le chez-soi : espace et identité. *Architecture et comportement*, 5 (2), 127-134.

Wister, A., Gutman, G. (1997). Housing older Canadians: Current patterns, preferences and policies. Dans Pastalan, L. (ed.). (1997). *Shelter and service issues for aging populations: International perspectives*. New York, États-Unis : Haworth Press.

ANNEXE I

Certificat éthique



Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche

28 juin 2016

Madame Geneviève Goyer
Candidate à la maîtrise
Aménagement - Faculté d'aménagement

OBJET: Approbation éthique

Mme Geneviève Goyer,

Le *Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche (CPER)* a étudié le projet de recherche intitulé « Être chez soi : Modalité d'appropriation des résidences privées pour aînés au Québec » et a délivré le certificat d'éthique demandé suite à la satisfaction des exigences précédemment émises.

Notez qu'il y apparaît une mention relative à un suivi annuel et que le certificat comporte une date de fin de validité. En effet, afin de répondre aux exigences éthiques en vigueur au Canada et à l'Université de Montréal, nous devons exercer un suivi annuel auprès des chercheurs et étudiants-chercheurs.

De manière à rendre ce processus le plus simple possible et afin d'en tirer pour tous le plus grand profit, nous avons élaboré un court questionnaire qui vous permettra à la fois de satisfaire aux exigences du suivi et de nous faire part de vos commentaires et de vos besoins en matière d'éthique en cours de recherche. Ce questionnaire de suivi devra être rempli annuellement jusqu'à la fin du projet et pourra nous être retourné par courriel. La validité de l'approbation éthique est conditionnelle à ce suivi. Sur réception du dernier rapport de suivi en fin de projet, votre dossier sera clos.

Il est entendu que cela ne modifie en rien l'obligation pour le chercheur, tel qu'indiqué sur le certificat d'éthique, de signaler au CPER tout incident grave dès qu'il survient ou de lui faire part de tout changement anticipé au protocole de recherche.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Jéan Poupart, Président
Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche (CPER)
Université de Montréal

JP/RS/rs

c.c. Gestion des certificats, BRDV
Marie-Josèphe Vallée, professeure agrégée, École de design - Faculté de l'aménagement
Simone Zriel
p.j. Certificat CPER-16-061-D

adresse postale
3744 Jean-Brillant, B-430-8
C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7
www.cper.umontreal.ca

Téléphone : 514-343-6111 poste 1896
cper@umontreal.ca

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche (CPER), selon les procédures en vigueur, en vertu des documents qui lui ont été fournis, a examiné le projet de recherche suivant et conclu qu'il respecte les règles d'éthique énoncées dans la Politique sur la recherche avec des êtres humains de l'Université de Montréal.


Projet	
Titre du projet	Être chez soi : Modalité d'appropriation des résidences privées pour aînés au Québec
Étudiante requérant	Geneviève Goyer Candidate à la maîtrise, Aménagement - Faculté d'aménagement Université de Montréal
Financement	
Organisme	Non financé
Programme	--
Titre de l'octroi si différent	--
Numéro d'octroi	--
Chercheur principal	--
No de compte	--
Approbation reconnue	
Approbation émise par	non
Certificat:	s.o.

MODALITÉS D'APPLICATION

Tout changement anticipé au protocole de recherche doit être communiqué au CPER qui en évaluera l'impact au chapitre de l'éthique.

Toute interruption prématurée du projet ou tout incident grave doit être immédiatement signalé au CPER.

Selon les règles universitaires en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique, et ce, jusqu'à la fin du projet. Le questionnaire de suivi est disponible sur la page web du CPER.

 Jean Poupard, Président
Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche
Université de Montréal

28 juin 2016
Date de délivrance

1 juillet 2017
Date de fin de validité

ANNEXE II

Lettre de présentation du projet

Monsieur, Madame,

Étudiante à la maîtrise en aménagement à l'Université de Montréal, ma recherche porte sur la façon dont les personnes âgées s'approprient leurs espaces personnels dans les résidences privées pour aînés au Québec. Encadrée par Marie-Josèphe Vallée, professeure agrégée à la Faculté d'Aménagement, je suis actuellement à l'étape de la collecte de données et c'est pourquoi je me permets de vous solliciter.

Inscrite dans un contexte de vieillissement de la population, ma recherche propose d'observer comment les individus aménagent leurs espaces personnels dans les résidences privées pour aînés et d'explorer leur attachement pour les logements qu'ils habitent. Les résultats pourraient offrir des pistes de solution susceptible d'améliorer la conception des lieux de vie des personnes âgées. Afin de bien saisir l'expérience des individus dans leur logement, j'aimerais pouvoir interviewer des locataires directement dans leur appartement. L'entretien, d'une durée d'environ 1 h 30, prendrait la forme d'une visite commentée du logement du participant.

La présente a donc pour but de solliciter votre accord et votre aide pour recruter des participants pour ma recherche. Ainsi, j'aurais besoin de votre approbation pour présenter mon projet de recherche à vos locataires. Je pourrais faire une présentation avant (ou après) l'une de vos activités quotidiennes. Cela me permettrait de répondre directement aux questions des personnes intéressées. Je pourrais aussi laisser un message sur l'un de vos babillards d'information, invitant les participants potentiels à me contacter. Je suis aussi ouverte à tous conseils pouvant favoriser mon recrutement.

Je vous remercie à l'avance de votre temps et de votre attention. N'hésitez surtout pas à communiquer avec moi pour de plus amples renseignements.

Dans l'espoir de pouvoir compter sur votre collaboration, je vous prie de recevoir, monsieur/madame, mes meilleures salutations.

GENEVIÈVE GOYER

designer d'intérieur certifié APDIQ®, IDC

candidate à la maîtrise en Aménagement, option aménagement

ANNEXE III

Formulaire d'information et de consentement

« Être chez soi : Modalité d'appropriation des résidences privées pour aînés au Québec »

Chercheuse étudiante : Geneviève Goyer, étudiante à la Maîtrise ès sciences appliquée (M.Sc.A.) « aménagement, Faculté de l'Aménagement, Université de Montréal
Directeur de recherche : Marie-Josèphe Vallée, professeure agrégée, Faculté de l'Aménagement, Université de Montréal

Vous êtes invité à participer à un projet de recherche. Avant d'accepter, veuillez prendre le temps de lire ce document présentant les conditions de participation au projet. N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche

Ce projet propose d'observer comment les individus aménagent leurs espaces personnels dans les résidences privées pour aînés et d'explorer leur attachement pour les logements qu'ils habitent. Pour ce faire, nous comptons recueillir les propos de locataires de plusieurs résidences.

2. Participation à la recherche

Votre participation consiste à accorder une entrevue à la chercheuse. Cette entrevue prendra la forme d'une visite commentée de votre logement et devrait durer environ 1 h 30. L'entrevue s'effectuera à l'extérieur des heures de repas au moment de votre convenance. L'entrevue sera enregistrée, avec votre autorisation, sur support audio afin d'en faciliter ensuite la transcription. Une série de photographies et de mesures de votre logement seront aussi prises à la suite de l'entrevue, toujours avec votre accord

3. Risques et inconvénients

Il n'y a pas de risque particulier à participer à ce projet. Il est possible cependant que certaines questions puissent raviver des souvenirs liés à une expérience désagréable. Vous pourrez à tout moment refuser de répondre à une question ou même mettre fin à l'entrevue.

4. Avantages et bénéfices

Il n'y a pas d'avantage particulier à participer à ce projet. Vous nous permettez cependant de découvrir des pistes de solution qui seraient susceptibles de favoriser l'appropriation des logements par les occupants et ultimement d'améliorer la conception des résidences privées pour aînés.

5. Confidentialité

Les renseignements personnels que vous nous donnerez demeureront confidentiels. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. De plus, chaque participant à la recherche se verra attribuer un code et seules la chercheuse et son équipe pourront connaître son identité. Le seul document ayant votre vrai nom (le questionnaire Pré-Entretien) sera conservé en lieu sûr accessible uniquement par la chercheuse. D'ailleurs, toutes les données recueillies seront conservées dans un lieu sûr. Les enregistrements seront transcrits et seront détruits, ainsi que toute information personnelle, 7 ans après la fin du projet. Seules les données ne permettant pas de vous identifier seront conservées après cette période.

6. Droit de retrait

Votre participation à ce projet est entièrement volontaire et vous pouvez à tout moment vous retirer de la recherche sur simple avis verbal et sans devoir justifier votre décision, sans conséquence pour vous. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec la chercheuse au numéro de téléphone indiqué ci-dessous.

À votre demande, tous les renseignements qui vous concernent pourront aussi être détruits. Cependant, après le déclenchement du processus de publication, il sera impossible de détruire les analyses et les résultats portant sur vos données.

7. Diffusion

À terme les résultats seront diffusés sur le site de l'Université de Montréal. Si un jour les données sont publiées ailleurs, vous en serez informé par écrit.

B) CONSENTEMENT

Déclaration du participant

- Je comprends que je peux prendre mon temps pour réfléchir avant de donner mon accord ou non à participer à la recherche.
- Je peux poser des questions à l'équipe de recherche et exiger des réponses satisfaisantes.
- Je comprends qu'en participant à ce projet de recherche, je ne renonce à aucun de mes droits ni ne dégage les chercheurs de leurs responsabilités.
- J'ai pris connaissance du présent formulaire d'information et de consentement et j'accepte de participer au projet de recherche.

Signature du participant : _____

Date : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Engagement du chercheur

J'ai expliqué au participant les conditions de participation au projet de recherche. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et je me suis assurée de la compréhension du participant. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au présent formulaire d'information et de consentement.

Signature de la chercheuse : _____
(ou de son représentant)

Date : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Pour toute question relative à l'étude, ou pour vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec Geneviève Goyer au numéro de téléphone 514-XXX-XXXX ou à l'adresse courriel genevieve.goyer@umontreal.ca.

Pour toute préoccupation sur vos droits ou sur les responsabilités des chercheurs concernant votre participation à ce projet, vous pouvez contacter le Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche par courriel à l'adresse CPER@umontreal.ca ou par téléphone au 514 343-6111 poste 1896 ou encore consulter le site Web <http://recherche.umontreal.ca/participants>.

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal en appelant au numéro de téléphone 514 343-2100 ou en communiquant par courriel à l'adresse ombudsman@umontreal.ca (**l'ombudsman accepte les appels à frais virés**).

Ce projet a été approuvé par le Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche de l'Université de Montréal.
Projet no CPER-16-061-D

ANNEXE IV

Guide d'entretien préliminaire

GUIDE D'ENTRETIEN	
PRÉ-ENTRETIEN	
LIEU	
<ul style="list-style-type: none">• À l'extérieur du logement (espace commun : salle à manger, coin repos, etc.)	
MATÉRIEL REQUIS	
<ul style="list-style-type: none">• Journal de bord et magnétophone	
EXPLICATION DE LA RENCONTRE	
<ul style="list-style-type: none">• Retour sur le but de la recherche• Explication de la méthode de fonctionnement• <i>Signature du formulaire de consentement</i>	
QUESTIONS GÉNÉRALES	
<ul style="list-style-type: none">• Nom du répondant• Age• Adresse (numéro du logement)• Grandeur du logement• Nombre d'années à la résidence	
QUESTIONS SPÉCIFIQUES	
<ul style="list-style-type: none">• Pourquoi avez-vous choisi de vivre en résidence?• Pourquoi avoir choisi cette résidence en particulier?• Pourquoi avoir choisi le logement où vous vivez?	
PARCOURS COMMENTÉ (VISITE DU LOGEMENT)	
LIEU	
<ul style="list-style-type: none">• Dans le logement du répondant	
MATÉRIEL REQUIS	
<ul style="list-style-type: none">• Journal de bord et magnétophone	

QUESTIONS (pistes de réflexion)
<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur le choix du logement : identifier les éléments qui ont influencé le choix • Parlez-moi de la provenance/du choix de vos meubles, de vos accessoires, etc. • Parlez-moi du choix des couleurs • Parlez-moi de l'éclairage • Parlez-moi de la fonctionnalité du lieu • Décrivez-moi une journée typique • Qu'est-ce que vous préférez? • Qu'est-ce que vous aimez moins? • Qu'est-ce qui manque? • Qu'est-ce que vous changeriez? • Pourquoi avoir décoré la porte d'entrée? (ou non) • Est vous bien? • Avez-vous le sentiment d'être chez vous?
POST-ENTRETIEN
LIEU
<ul style="list-style-type: none"> • Dans le logement du répondant
MATÉRIEL REQUIS
<ul style="list-style-type: none"> • Journal de bord; magnétophone; appareil photo; outils de relevé d'espace (ruban à mesurer, etc.)
RETOUR SUR LE PARCOURS
<ul style="list-style-type: none"> • Clarifier certains points de la visite, si nécessaire
RELEVÉ DU LIEU
<ul style="list-style-type: none"> • Photographies • Prise de mesures • Noter le niveau d'éclairage, d'acoustique, etc.